

AVOISINANT LES 13 000 MILLIARDS DE DINARS À 2023

Les crédits à l'investissement en hausse de 8%

La modernisation des banques et le financement de l'économie sont l'une des priorités majeures de l'État. Après un ralentissement post-COVID, la tendance en matière de financement est à la hausse, avec une augmentation de 8 %, passant de 12 000 milliards de DA en 2022 à un peu plus de 13 000 milliards en 2023. Cette croissance se répartit entre le secteur privé (12 %) et le secteur public (8 %), a fait savoir Rachid Belaid, délégué de l'association des banques et établissements financiers (l'ABEF). P 3



CEREFÉ - ONA

Signature d'une convention pour l'optimisation de l'énergie

Une convention cadre de coopération visant l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée vient d'être signée entre le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ) et l'Office National de l'Assainissement (ONA).

P 2

FINANCEMENT DES PROJETS
«ANADE»

Plaidoyer pour un modèle similaire à celui des startups

Le financement des entreprises est une opération qui devrait selon certains, être en phase avec le développement économique, et être adapté aux exigences actuelles, pour mieux répondre à la demande. Une suggestion vient d'être émise par «Le cabinet FI-NABI» pour que l'Anade (ex Ansej) soit transformée en société de capital investissement agréée par le ministère des Finances.

P 5

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que des exposés relatifs aux secteurs du logement, de l'agriculture et de la sécurité routière, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

P 3

PÉTROLE

**Le Brent
à 83,64 dollars
le baril** P 2

E-PAIEMENT DES FACTURES
ET RÈGLEMENT DES DETTES

**SEAAL lance
sa nouvelle plateforme
«Fatourati 0.2»** P 3

CULTURES AGRICOLES STRATÉGIQUES

**Signature d'une
convention entre la
CNMA et l'Entreprise
DCAS** P 5

PÉTROLE

Le Brent à 83,64 dollars le baril

Les prix du pétrole restaient atones mercredi après la publication de premières données hebdomadaires mitigées sur les stocks aux Etats-Unis, les investisseurs scrutant également de près la situation économique en Chine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait 0,11%, à 83,64 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août restait stable à 80,76 dollars. Mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur, a fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 4,4 millions de barils la semaine dernière. Les stocks d'essence ont quant à eux monté de près de 400.000 barils et ceux de distillats ont grimpé de plus de 4,9 millions de barils. Les analystes interprètent ce premier rapport hebdomadaire sur les réserves commerciales des Etats-Unis comme mitigé. "Les données de l'API ne montrent pas vraiment l'effet de l'ouragan Beryl et de la fermeture de certaines infrastructures qui se trouvaient sur son chemin", ont-ils commenté. Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 12 juillet est attendu plus tard mercredi. Les investisseurs restent par ailleurs attentifs à la situation économique en Chine.

CEREFÉ -ONA

Signature d’une convention pour l’optimisation de l’énergie

Une convention cadre de coopération visant l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée vient d'être signée entre le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique (CEREFÉ) et l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Par Slimane T

La convention a été signée par le Secrétaire général du CEREFÉ, Messaoud Khelif, et le Directeur général de l'ONA, Mohssen Gharib Dia, au siège de l'Office à Baraki (Alger). «La signature de cette convention et l'accompagnement du CEREFÉ ouvrent de larges perspectives de développement pour le secteur de l'Hydraulique, dans la mise en œuvre de sa stratégie d'optimisation et de transition énergétique», souligne le Commissariat dans un communiqué. Les deux institutions ont convenu de travailler en étroite collaboration pour l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le proces-

sus de traitement de l'eau usée et ce, par «l'intégration des solutions basées sur les énergies renouvelables dans le fonctionnement des systèmes hydrauliques d'assainissement». Dans le cadre de cette convention, le CEREFÉ et l'ONA œuvrent à élaborer des études technico-économiques et environnementales sur les opportunités de récupération et de valorisation des boues issues des stations d'épuration, à titre d'exemple, l'utilisation comme combustible alternatif, note la même source. A ce titre, les deux parties travailleront ensemble pour réaliser des études sur la méthanisation des boues d'épuration, y compris les volets réglementaire (stockage,

transport, distribution, risque, sécurité) et commercial (mécanisme de rachat), ainsi que les différents usages du biométhane (transport, chauffage, production d'électricité), explique le communiqué. Les deux institutions ont convenu également de mener conjointement des études sur l'empreinte carbone de l'activité de gestion des eaux usées en établissant des bilans carbone dans les structures y afférentes. Enfin, il est prévu aussi, dans le cadre de l'exécution de cette convention, d'organiser conjointement des formations, séminaires, journées d'études et workshops sur les thèmes de développement durable, management de l'énergie, énergies renouvelables et efficacité énergétique, conclut la même source.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE D'ORAN

Remise de diplômes à 32 étudiants étrangers

L'Université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran a organisé, mercredi, une cérémonie de remise de diplômes à 32 étudiants de pays africains et arabes, a-t-on constaté. Le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Hamou Ahmed a présidé cette cérémonie en l'honneur des étudiants ayant obtenu la licence et le master dans six domaines scientifiques, et ce en présence de membres du corps uni-

versitaire. Intervenant à cette occasion, Pr Hamou a souligné que l'université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO) a décroché, de même que d'autres établissements d'enseignement supérieur, le label "étude en Algérie", pour avoir offert les conditions pédagogiques et sociales requises aux étudiants étrangers, au nombre de 114. Pour sa part, la vice rectrice de l'USTO, chargée des relations extérieures et de la coopération, Amina

Meroufel a indiqué que le cursus universitaire des étudiants étrangers de 20 pays arabes et africains, constitue une opportunité pour la réussite universitaire et avoir un diplôme d'une part et d'acquérir des expériences pour s'engager dans la vie, d'autre part. Les étudiants diplômés ont loué, à cette occasion, les "bonnes conditions" que leur offre l'Université des Sciences et Technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran pour étudier, grâce à des professeurs qualifiés qui

font d'énormes efforts pour leur transmettre le savoir et les connaissances scientifiques. Un étudiant palestinien, Yazen Abou Lebda a valorisé l'intérêt accordé par l'université et la Direction des œuvres universitaires aux étudiants étrangers, saluant l'excellent traitement réservé aux étudiants palestiniens qui dénote l'amour des Algériens pour les Palestiniens et leur solidarité, a-t-il déclaré.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation de trois individus pour confection de faux billets du match final de la coupe d’Algérie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté trois (3) individus pour confection de faux billets du match final de la coupe d'Algérie, disputé le 5 juillet entre le CR Belouizdad et le MC Alger, a indiqué, mercredi, un

communiqué des services de ce corps sécuritaire. "Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 4e circonscription de la police judiciaire de Bouchaoui, ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel de trois (3) individus acti-

vant dans la confection de faux billets des matchs de football", a précisé la même source. Agissant sur information faisant état d'une activité suspecte d'un groupe d'individus qui s'adonnait à la vente de faux billets du match final de la

coupe d'Algérie sur les réseaux sociaux, les inspecteurs de la brigade criminelle ont réussi à identifier et à arrêter les mis en cause". Après avoir perquisitionné les domiciles des mis en cause, les mêmes services ont procédé à la saisie de "81

faux billets, neuf (9) badges d'accès, des moyens utilisés dans la falsification et une somme d'argent de 54.900 DA". Les mis en causes ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

SUITE À UN INCENDIE

La station de dessalement de l’eau de mer de Beni Saf à l’arrêt

L'activité de la station de dessalement de l'eau de mer de Beni Saf (Ain Témouchent) est à l'arrêt suite à un incendie qui a affecté la salle de cellules électriques, a indiqué un communiqué de la Société algérienne de l'énergie supervisant les stations de dessalement de l'eau de mer. L'incendie s'est déclaré mardi soir au niveau d'une cellule électrique de la station de dessalement de l'eau de mer et s'est propagé ensuite affectant

trois cellules électriques avoisinantes. Sitôt les systèmes de sécurité activés, toute la station a été mise à l'arrêt, a-t-on indiqué. La même source a fait savoir que les équipes de la Protection civile de la wilaya sont intervenues et ont "immédiatement pris le contrôle de la situation. L'incendie a été maîtrisé et totalement éteint au niveau de la salle de cellules uniquement". Le Président directeur général de Algerian energy company (EAC), société

relevant de la Sonatrach qui gère les stations de dessalement de l'eau de mer, s'est rendu immédiatement sur les lieux en compagnie du wali d'Ain Témouchent pour s'enquérir de visu des effets de cet accident. La Société algérienne de l'énergie a mis en place une cellule de crise et de suivi pour prendre les mesures pratiques immédiates et œuvrer à la remise en marche partielle de la station dans les prochains jours coïncidant avec les tra-

vau de maintenance de la station, en vue d'assurer le service public. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la mise en service de la station, selon la même source. La station de dessalement de l'eau de mer de Beni Saf dans la wilaya d'Ain Témouchent, qui dispose d'une capacité productive de 200.000 mètres cubes/jour, compte parmi les 14 stations que recèle l'Algérie.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVOISINANT LES 13 000 MILLIARDS DE DINARS À 2023

Les crédits à l’investissement en hausse de 8%

La modernisation des banques et le financement de l’économie sont l’une des priorités majeures de l’État. Après un ralentissement post-COVID, la tendance en matière de financement est à la hausse, avec une augmentation de 8 %, passant de 12 000 milliards de DA en 2022 à un peu plus de 13 000 milliards en 2023. Cette croissance se répartit entre le secteur privé (12 %) et le secteur public (8 %), a fait savoir Rachid Belaid, délégué de l’association des banques et établissements financiers (l’ABEF).

Par Mourad A.

Intervenant sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, Rachid Belaid a indiqué que les banques répondent à une demande croissante, accompagnant les investisseurs avec les financements nécessaires pour réaliser leurs projets. L’État encourage la reprise graduelle de l’activité économique en soutenant les projets d’investissement, rendant ces derniers plus rentables grâce à divers avantages fiscaux, parafiscaux, douaniers et à la bonification des taux d’intérêt. Ces mesures réduisent les charges financières des projets et augmentent leur rentabilité, favorisant ainsi l’investissement et le développement économique. Il a également mentionné que parmi les secteurs les plus éligibles aux financements figurent l’industrie, notamment la transformation. Les investisseurs, conscients des priorités stratégiques, obtiennent des financements bancaires pour allant jusqu’à 70 % de ces derniers. La rapidité de traitement des dossiers est essentielle, avec des délais fixés à 30 jours pour les différentes phases (traitement, mise en place, inscription des garanties) a ajouté l’intervenant. Concernant les garanties, le délégué de l’ABEF a expliqué que les garantis habituelles incluent le projet lui-même, l’hypothèque et parfois des garanties personnelles. Les banques évaluent les risques de manière universelle, finançant des projets intéressants, rentables, créateurs de valeur ajoutée et d’emploi. Elles disposent de comités de recouvrement des créances pour examiner les projets et trouver des solutions adaptées. La mesure des risques prise par les banques est basée sur des critères universels, assurant ainsi

une gestion prudente mais proactive des investissements. De plus, l’intervenant a indiqué que le secteur bancaire et financier emploie environ 30 000 personnes et compte actuellement 1 800 agences bancaires à travers le pays, avec une augmentation de cinquante agences par rapport à 2022, dont près de 100 dédiées à la finance islamique. Chaque banque a un plan de développement visant à être proche de ses clients, en ouvrant de nouvelles agences et en améliorant ses services. Les banques financent à la fois l’investissement et l’exploitation, avec divers instruments comme le leasing (offert par huit établissements) et les sociétés de capital-investissement. Le financement bancaire ne se limite pas aux crédits d’investissement, mais inclut aussi des solutions de leasing et de capital-investissement, permettant aux entreprises de diversifier leurs sources de financement. La baisse des taux d’intérêt bancaires favorise encore plus l’investissement, l’État ayant mis en place une bonification des taux pour alléger les charges financières des projets, a expliqué l’invité de la radio.

Plus de 56 000 TPE installés et plus de 17 millions de cartes CIB en circulation

S’agissant de la modernisation du secteur bancaire, Rachid Belaid a affirmé que des efforts de modernisation sont en cours, notamment avec l’adoption de nouveaux systèmes d’information pour mieux répondre à la demande des clients. La digitalisation des banques, suivie par le ministre des Finances, progresse, et des solutions de paiement mobile et

électronique sont en cours de test et de mise en service. Le chantier de la digitalisation est repris dans la loi monétaire et bancaire, et dès la promulgation des textes d’application, les banques intensifieront leurs efforts en la matière. Plus de 56 000 terminaux de paiement électronique (TPE) sont installés, avec une prévision de 15 000 supplémentaires d’ici la fin de l’année. Les cartes de paiement sont également en évolution, avec plus de 17 millions en circulation, dont plus de 4 millions de cartes bancaires et plus de 13 millions de cartes postales "Edahabia". Il a également souligné qu’un portail web en développement par le ministère de la Numérisation permettra aux citoyens d’effectuer des paiements électroniques pour divers services publics. Des efforts sont déployés pour sensibiliser les commerçants à l’utilisation des TPE, avec une campagne de communication prévue en septembre par le GIE Monétique, et des journées d’information organisées en collaboration avec les unions de commerçants et d’artisans. Cette initiative vise à promouvoir l’adoption des paiements électroniques, améliorant ainsi l’efficacité et la transparence des transactions financières. Les banques s’engagent également à moderniser leurs infrastructures et à renforcer la sécurité des systèmes de paiement, assurant une transition fluide vers une économie de plus en plus digitalisée. Le délégué de l’ABEF a conclu son intervention en indiquant que le système bancaire, par ces initiatives, joue un rôle crucial dans le soutien et la dynamisation de l’économie nationale, en répondant aux besoins de financement des entreprises et en facilitant les transactions financières pour les citoyens.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l’examen de deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention interne du blanchiment d’argent et du financement du terrorisme, ainsi que des exposés relatifs aux secteurs du logement, de l’agriculture et de la sécurité routière, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 17 juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l’examen de deux (02) projets de décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d’élaboration et de la mise en œuvre par les assujettis des programmes de prévention interne du blanchiment d’argent et du financement du terrorisme, ainsi que les modalités d’inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et les effets qui en découlent, qui s’inscrivent dans le cadre de l’adaptation du système juridique national aux outils et engagements internationaux pertinents. Par ailleurs, et en exécution des engagements de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu et examiné les communications sectorielles relatives à la création de nouveaux lotissements sociaux au niveau des wilayas des Hauts Plateaux et du Sud, afin de garantir l’accès à un logement décent, d’améliorer et de diversifier l’offre de logements. Le Gouvernement a également entendu une communication relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière, avec la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des accidents de la route, mis en place par les pouvoirs publics et d’introduire de nouveaux moyens et outils conformément aux exigences de la sécurité routière, à même de contribuer à la réduction des accidents de la route et de préserver la sûreté et la sécurité des citoyens. Enfin, et dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République visant à élever le secteur agricole au rang de priorité, le Gouvernement a entendu une communication sur les conclusions de la journée d’étude relative à l’investissement agricole au niveau des wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne les cultures stratégiques qui contribueraient à atteindre la sécurité alimentaire".

R E.

E-PAIEMENT DES FACTURES ET RÈGLEMENT DES DETTES

SEAAL lance sa nouvelle plateforme «Fatourati 0.2»

Par Selma R.

La Société des eaux et de l’assainissement d’Alger (SEAAL) a lancé hier une nouvelle version de sa plateforme de e-paiement "Fatourati 0.2", permettant la facilitation du paiement électronique à ses clients d’Alger et de Tipaza, ainsi qu’une flexibilité dans le règlement de leurs dettes. Accessible à travers le site web de la société ou par le biais de son application mobile, cette nouvelle plateforme vise à «simplifier le processus de paiement, permettant ainsi à nos clients de régler leur facture d’eau en quelques clics», a

affirmé le directeur clientèle de la SEAAL, Salah Harrache, lors d’une conférence de presse. Cette nouvelle plate-forme intègre également une option de paiement partiel, ce qui permet aux clients endettés d’ajuster leur règlement selon leur capacité financière, dans la limite de 50 % des créances, a-t-il indiqué, expliquant qu’elle a été développée après une étude approfondie des besoins des clients réalisée par SEAAL en janvier 2024. Elle répond aux suggestions des clients qui demandaient un accès simplifié à la plateforme et la possibilité de paiement

partiel des dettes. Pour M. Harrache, «Fatourati 2.0» marque une avancée dans les engagements de SEEAL envers l’innovation et la satisfaction client, incarnant sa vision d’un service public moderne et efficace. Pour sa part, Aissam Hosni Rouzeik, directeur des unités de gestion et de digitalisation de la relation client, a mis en avant la simplicité de cette plateforme par rapport à l’ancienne version, où les clients devaient saisir un code de plus de 20 caractères après réception de leur facture. «Désormais, le citoyen peut se connecter facilement avec son code client figurant sur sa facture, sans besoin de le

changer», a-t-il expliqué. Il a également assuré que le procédé est sécurisé de bout en bout pour la protection des données, avec des transactions immédiatement prises en charge. «L’objectif de SEAAL est de digitaliser la relation avec ses clients, de la demande de branchement à la facturation des travaux», a-t-il ajouté. «Depuis son installation en 2016, la précédente version a enregistré plus de 600.000 opérations de paiement électronique pour le règlement des factures d’eau», a révélé le responsable, affirmant que ce chiffre devrait s’accroître avec le lancement de la nouvelle plateforme.

FINANCE-CLIMAT

Appel à l'accélération des les négociations

Les négociations sur le futur chiffrage de l'aide financière climatique que les pays riches doivent à ceux en développement, principal objectif de la COP29, n'ont pas produit "les progrès nécessaires", déplore mercredi le président azerbaïdjanais du sommet. "Nous appelons toutes les parties à accélérer et à dépasser leurs positions de négociations initiales", écrit Moukhtar Babaeiev dans sa première lettre officielle aux quelque 200 nations qu'il doit conduire à un accord au terme de la 29e Conférence climatique des Nations unies à Bakou (du 11 au 22 novembre). Lors des derniers pourparlers en juin à Bonn, "les divergences entre les parties nous ont empêchés de réaliser les progrès nécessaires", regrette M. Babaeiev. Après la COP28 de Dubaï, et ses débats centrés sur la fin des énergies fossiles, la question brûlante de la COP29 est financière: elle doit fixer un nouvel objectif d'aide versée par les pays riches, premiers émetteurs historiques de gaz à effet de serre, aux pays en développement afin qu'ils investissent dans les énergies propres et s'adaptent au réchauffement climatique. L'objectif actuel, 100 milliards de dollars par an, n'a été atteint qu'en 2022, avec deux ans de retard, érodant un peu plus la confiance entre le Nord et le Sud. Les pays en développement veulent démultiplier le futur objectif au-delà de 2025.

ETUDE

Les mers d'hydrocarbure de Titan soulèvent des vagues millimétriques

Une nouvelle étude des données de la sonde Cassini lève un peu plus le voile sur les mers d'hydrocarbures de Titan, la lune de Saturne, avec des flots "comme des miroirs" dont les vagues se mesurent en millimètres. Mers de Ligée, Kraken et Punga, lac Jingpo et Otario, estuaire de Moray Sinus ou encore rivière de Vid Flumina: la principale lune de Saturne abrite dans ses régions polaires une pléiade d'étendues liquides, les seules connues à ce jour dans le système solaire, en dehors de la Terre. Plus petite que la planète bleue, mais plus grande que la Lune, Titan fascine les astronomes depuis sa découverte par le Hollandais Huygens au 17e siècle. D'autant plus que son atmosphère très dense et constituée essentiellement d'azote, épaisse de plusieurs centaines de kilomètres, masque sa surface

aux lunettes d'observation. La sonde de la Nasa Cassini l'a finalement dévoilée en la survolant à de multiples reprises entre 2004 et 2017, au détour de ses observations de Saturne. "Il y a des rivières, des mers, des dunes et des montagnes, des zones labyrinthiques et des vallées profondes", raconte Léa Bonnefoy, co-signtaire de l'étude parue mardi dans Nature Communications, alors chercheuse à l'Observatoire de Paris-PSL. Des observations confortées par celles de la sonde européenne Huygens, le passager de Cassini, qui avant d'atterrir sur Titan a transmis des images de vallées et de lac asséché. Mais il s'agit bien d'un "paysage très extra-terrestre", ajoute aussitôt l'astrophysicienne, qui a participé aux travaux menés par des chercheurs de l'Université américaine Cornell et italienne de Bologne.

Dernière composition de DZAIINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

HYDROCARBURES

Signature d'un mémorandum d'entente entre ALNAFT et la société vietnamienne «PVEP»

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé avec la société vietnamienne "Petrovietnam exploration production corporation (LTD "PVEP") un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, indique mercredi un communiqué de l'agence. Ce mémorandum d'entente, signé lundi,

au siège de l'ALNAFT, en présence de son Président, Mourad Beldjehem et du P-dg la société vietnamienne, Tran Hong Nam, constitue "une plateforme de discussion portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie", précise le communiqué. "PVEP" est la branche amont du groupe pétrolier et gazier vietnamien PetroVietnam, qui mène les activités principales

d'exploration et de production.

Au fil des décennies de construction et de développement, PVEP a connu une croissance considérable et a contribué de manière remarquable à l'économie Vietnamienne, rappelle la même source, ajoutant que la société est l'une des plus grandes entreprises du Vietnam et est classée parmi les principales sociétés pétrolières de la région asiatique.

TRANSPORT MARITIME

Mise en service du navire Tassili II le 22 juillet

L'Entreprise nationale de Transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé mardi, dans un communiqué, la mise en service du navire Tassili II, le 22 juillet 2024, d'où des modifications dans le programme des traversées. "L'ENTMV informe son aimable clientèle de la mise en service du navire Tassili II le 22 juillet 2024 et ce, suite à l'achèvement

des travaux de maintenance ", lit-on dans le communiqué. Ainsi, l'ENTMV a procédé à la programmation d'une traversée supplémentaire sur la ligne Alger-Marseille, le 22 juillet à 11h00 (matin), précise le communiqué. En outre, l'entreprise a apporté "indépendamment de sa volonté" des modifications sur certaines traversées, avec notamment le report de la traversée

Marseille-Oran, initialement prévue le samedi 20 juillet à 17h00, au mardi 23 juillet à 11h00, et également le report de la navette reliant Oran à Sète, initialement prévue le 22 juillet à 11h00, au mercredi 25 juillet à 16h00. Aussi, l'ENTMV a décidé de reporter la traversée Sète-Oran, prévue initialement le mardi 23 juillet à 17h00, au jeudi 25 juillet à 20h00.

MARCHÉS-CHANGES

L'or au plus haut en attendant la future baisse des taux américains

crainte d'un gonflement des déficits américains. Vers 20H30 GMT, l'once d'or grimpait de 1,86% à 2.466,70 dollars. Le prix du métal jaune dépasse ainsi son plus haut historique atteint en mai dernier, à 2.450,07 dollars l'once. L'or préserve contre "le risque de la dette souveraine", a signalé M. Schlossberg ajoutant que l'once pourrait dépasser 2.500 dollars "et à partir de là rapidement monter à 3.000 dollars". La devise américaine pour

sa part s'affichait en légère hausse prenant 0,06% face à l'euro, à 1,0901 dollar. Le billet vert profitait des chiffres des ventes au détail de juin, stables, là où les analystes tablaient sur une baisse de 0,4%, selon le consensus de MarketWatch. Par ailleurs, la monnaie japonaise relâchait une partie de ses gains de la semaine dernière, perdant 0,21% face au billet vert, à 158,39 yens pour un dollar.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 جويلية 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Juillet 2024

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات
DA / Kg			دج / كلغ		
Produits		معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	94	102	86	البطاطا
	Tomate	68	80	56	الطماطم
	Oignon sec	48	54	43	البصل الجاف
	All sec	324	387	261	الثوم الجاف
	Carotte	77	92	61	الجزر
	Navet	183	199	166	لفت
	Poivron	99	111	87	الفلفل الأخضر
	Piment	121	139	104	الفلفل الحار
	Courgette	79	89	68	الكوسة
	Haricot vert	209	230	188	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	93	103	82	الخس
Fruits frais	Pomme locale	436	534	338	التفاح المحلي
	Datte	555	690	420	التمر
	Melon	113	125	101	البطيخ الاصفر
	Pastèque	86	97	74	البطيخ الاحمر
	Banane	323	338	308	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1747	1891	1603	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	337	349	326	الدجاج
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	89	حليب البقر (لتر)
					المنتجات ذات الأصل الحيواني

FINANCEMENT DES PROJETS «ANADE»

Plaidoyer pour un modèle similaire à celui des startups

Le financement des entreprises est une opération qui devrait selon certains, être en phase avec le développement économique, et être adapté aux exigences actuelles, pour mieux répondre à la demande. Une suggestion vient d’être émise par «Le cabinet FINABI» pour que l’Anade (ex Ansej) soit transformée en société de capital investissement agréée par le ministère des Finances.

Par Reda Hadi

Cette agence de conseil a préconisé que le financement des micro entreprises doit obéir au même engineering financier que le financement des startups (Algerian Startup Fund). Les entreprises financées seront plus crédibles sur le marché car elles ont un associé public qui offrira une certaine garantie aux clients et fournisseurs, estime-t-elle. Le cabinet conseil souligne par ailleurs que cette méthode de financement permettra à l’Anade de délivrer un label pour élargir les avantages fiscaux sur cette nouvelle base. Autrement dit, Finabi propose un mode de financement similaire à celui des start-up. Estimant que le risque d’échec et de défaillance reste significatif si le modèle de financement reste similaire à celui de la période antérieure, Finabi conseille l’Anade, à l’issue d’une analyse approfondie, de plaider pour l’adoption du modèle de l’Algerian Startup Fund au profit des micro-entreprises. Cependant, FINABI Conseil estime que le risque d’échec et de défaillance reste significatif si le modèle de financement reste similaire à celui de la période antérieure. Comme nous l’avons mesuré en 2019 (les chiffres n’ont pas variés depuis), les ressources financières consommées (mix ressources bancaires pu-

bliques et Trésor) depuis son lancement jusqu’à la fin juin 2019 ont été de 1.226 milliards. Le nombre de projets financés a été de 381.427. Le nombre d’emplois créés a été de 910.297. Le ratio emplois/projet est de 2,39. Le coût de chaque emploi a été de 1.346.314 DA. L’impact du dispositif sur la création d’emplois et de la valeur a été marginal et le coût politique a été extrêmement préjudiciable à l’équilibre social. FINABI Conseil propose que l’ANADE devienne une filiale de capital investissement détenue par les banques publiques à l’instar du modèle de l’Algerian Startup Fund afin de réduire les risques et éviter les défaillances et les collusions de la période précédente. Les avantages de cet engineering sont les suivants : « La gouvernance de l’ANADE sera améliorée car elle sera transformé en EPE-SPA; Le financement des projets sera plus sain. L’ANADE détiendra une partie du capital donc elle participera dans le management des sociétés financées et un transfert de savoir faire dans le domaine financier et managérial sera réalisé entre l’ANADE et les managers des entreprises financés ; Le financement sera islamique car l’ANADE prendra une part du capital dans les sociétés financées (moudaraba). L’entrepreneur avec son travail et l’ANADE avec ses ressources financières

; Le risque de détournement des actifs est marginal car l’ANADE sera propriétaire et toutes les décisions seront prises en Assemblée Générale des actionnaires ; Les entreprises financées seront plus crédibles sur le marché car elles ont un associé public qui offrira une certaine garanties aux clients et fournisseurs». L’ANADE délivrera un label pour éventuellement élargir les avantages fiscaux sur cette base ; Les ressources financières de l’ANADE, filiale des banques spécialisées dans le capital investissement pourront être améliorées en incorporant les allocations chômage économisées grâce aux emplois créés par les entreprises financées par ce dispositif ». Il s’agit à travers cette nouvelle forme de financement suggérée de «réduire les risques et éviter les défaillances et les collusions de la période précédente». Ce changement permettra, selon Finabi, d’améliorer la gouvernance de l’Anade et d’assurer un financement plus sain des projets. «Le risque de détournement des actifs est marginal car l’Anade sera propriétaire et toutes les décisions seront prises en Assemblée générale des actionnaires», poursuit Finabi. Via ce changement, l’Anade aurait le statut de SPA puisque c’est l’une des conditions de la SCI. Ainsi, toute décision serait prise en Assemblée générale (AG)

SECTEUR INDUSTRIEL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2024

L’activité en baisse dans le public et stable chez le privé

Par Sirine R

L’activité industrielle a reculé au premier trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, selon l’opinion des chefs d’entreprises publiques ayant répondu à une enquête sur la situation et les perspectives dans l’industrie. Par contre, elle est restée stable selon celle du secteur privé. Le niveau d’approvisionnement en matières premières a été inférieur à la demande exprimée selon près de 15 % des concernés du secteur public et reste égal selon près de l’ensemble de ceux du privé, ce qui a engendré des ruptures de stocks à près de 23% des concernés du secteur public allant à moins de 10 jours pour la plupart d’entre eux. Près de 20 % des chefs d’entreprises du secteur public et près de 10 % de ceux du privé ont connu des pannes d’électricité engendrant des arrêts de travail, toutefois, inférieurs à 6 jours selon la plupart des concernés des deux secteurs. Par ailleurs, ces derniers déclarent être satisfaits de l’approvisionnement en eau durant ce trimestre. Quant à la demande en produits fabriqués, elle a reculé selon les chefs d’entreprises enquêtés du secteur public, par contre, elle est restée stable selon ceux du secteur privé. La

plupart des enquêtés déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et leur subsiste des stocks de produits fabriqués, situation jugée anormale par près de 67% des enquêtés du secteur public et normal par plus de 75% des enquêtés du secteur privé. Plus de 25 % des enquêtés du secteur public déclarent avoir rencontré des problèmes de transport durant ce trimestre.Selon l’opinion des chefs d’entreprises publiques, ayant répondu à l’enquête, les effectifs sont restés stables durant ce premier trimestre 2024. Le niveau de qualification du personnel est jugé suffisant selon la majorité des enquêtés. Toutefois, 14 % des concernés du secteur public et plus de 6 % de ceux du secteur privé déclarent avoir trouvé des difficultés à en recruter. La majorité des chefs d’entreprises publiques et de ceux du privé déclarent ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire. S’agissant de l’état de la trésorerie, elle demeure normal selon près de 56% des concernés du secteur public ainsi que de la plupart de ceux du privé et reste mauvais selon plus de 31% des premiers. Toutefois, l’allongement des délais de recouvrement des créances, les charges d’exploitation éle-

vées continuent d’influer sur l’état de la trésorerie. Cependant, près de 36 % des chefs d’entreprises publiques et près de 30 % de ceux du secteur privé ont recouru à des crédits bancaires et la plupart n’a pas eu de difficultés à les contracter. Pour des raisons principalement de la vétusté des équipements, la plupart des chefs d’entreprises publiques enquêtés et près de 6 % de ceux du privé déclarent avoir connu des pannes durant ce trimestre, toutefois, inférieures à 6 jours selon la plupart d’entre eux. Plus de 24 % des concernés du secteur public et plus de 35 % de ceux du secteur privé ont remis en marche leurs équipements après une panne et près de 21 % des premiers et de 28 % des seconds ont procédé à des renouvellements et à des extensions. La plupart des enquêtés du secteur public et de ceux du privé déclarent pouvoir produire davantage en renouvelant les équipements et sans embauche supplémentaire du personnel. Pour le prochain trimestre et par rapport au précédent, les chefs d’entreprises publiques et privées ayant répondu à l’enquête prévoient une hausse de la production et de la demande. Par ailleurs, ils prévoient de bonnes perspectives de leur trésorerie pour les trois prochains mois.

CULTURES AGRICOLES STRATÉGIQUES

Signature d’une convention-cadre de partenariat entre la CNMA et l’Entreprise DCAS

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a signé, hier mercredi à Alger, une convention-cadre de partenariat avec l’Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (EPE Spa DCAS), dans l’objectif d’organiser et de développer leur collaboration, a indiqué la CNMA dans un communiqué. Le document a été paraphé au siège de la CNMA à Alger par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, et le PDG de l’EPE Spa DCAS, Mustapha Belhanini. Cette convention a pour objet de "définir et de fixer les modalités pratiques de mise en oeuvre d’une collaboration entre les deux parties en vue de promouvoir les cultures agricoles stratégiques à travers des actions de renforcement de la mutualité agricole des Unités agricoles de production (ex: fermes pilotes)", est-il expliqué dans le communiqué. A travers cette convention, "les deux parties s’accordent d’organiser d’une manière durable une collaboration dans le cadre de leurs compétences respectives, leurs intérêts communs et leurs préoccupations mutuelles d’intérêt national en mutualisant leurs potentialités respectives, techniques et matérielles". La CNMA s’engage, par le biais de cette convention, "à assurer aux unités agricoles de production relevant des différentes filiales de l’EPE Spa DCAS une couverture en matière de police d’assurance des parcelles réservées à la production de cultures stratégiques". Cette démarche s’inscrit dans le cadre "du renforcement de la mutualité agricole, afin de répondre à la stratégie du ministère de l’Agriculture et du Développement rural, définie dans le plan d’action de chaque filiale au titre de la campagne agricole 2024/2025", souligne le communiqué. Les deux parties ont convenu d’établir leur collaboration sur la base des principes de l’élaboration des programmes d’intérêt commun, la valorisation des produits et sous-produits agricoles et surtout l’organisation conjointe des actions de vulgarisation et des journées techniques au niveau des Unités agricoles de production (UAP), selon la même source. Pour rappel, le président de la République a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février dernier, la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l’Etat, spécialisées en légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux. Les UAP seront sous la tutelle de l’EPE Spa DCAS, une société par actions, divisée en quatre branches qui produisent des produits stratégiques, à savoir, les légumineuses, les huiles oléagineuses, les arbres fruitiers résistants ainsi que la filière de reproduction des graines.

TIMGAD (BATNA)
**Mise en service
d'une nouvelle
station de
traitement
d'eau au
barrage Koudiet
Lemdouar**

Une nouvelle station de traitement d'eau monobloc vient d'être mise en service au niveau du barrage de Koudiet Lemdouar, situé dans la commune de Timgad, wilaya de Batna, apprend-on mardi de la direction des ressources en eau. Cette station d'une capacité de traitement de 20.000 m3/jour vient consolider la station de traitement de ce barrage qui a une capacité de traitement de 113.000m3/jour de sorte à améliorer l'approvisionnement en eau de population notamment durant la période estivale, a précisé le directeur du secteur, Djoudi Bensalah. Le même responsable a ajouté que l'entrée en exploitation de la première tranche du projet de rénovation de la canalisation de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun de Mila vers celui de Koudiet Lemdouar et la disponibilité de quantités suffisantes d'eau ont permis la mise en service de la nouvelle station de traitement. La quantité d'eau traitée quotidiennement au niveau du barrage de Koudiet Lemdouar atteint actuellement 125.000 m3 dont 35.000 m3 dirigés vers la wilaya de Khenchela et le reste vers les communes de la wilaya de Batna, a-t-il fait savoir. Près de 50 forages ont été mis en service et 30 autres sont en cours de fonçage dont 10 à réceptionner dans les prochains jours dans le cadre des mesures anticipatives mises en œuvre pour améliorer le service d'eau durant l'été, selon la même source.

MOSTAGANEM

Réhabilitation de 47 établissements scolaires en prévision de la rentrée des classes

Des travaux portant sur la rénovation et la réhabilitation de 47 établissements scolaires, tous cycles confondus, sont actuellement en cours à Mostaganem en prévision de la prochaine rentrée des classes, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali, Ahmed Boudouh a supervisé, hier lundi, une réunion du Conseil exécutif local, où ont été passés en revue la situation des projets en cours et l'état des infrastructures dont la réception est prévue prochainement, de même que celles ciblées par cette "vaste opération". L'enveloppe budgétaire allouée à cette opération ciblant 47 établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, est évaluée à 252 millions de dinars, indique-t-on. Les travaux engagés dans ce cadre portent sur la rénovation et la réhabilitation de 24 écoles primaires pour une enveloppe financière de 115 millions DA, 13 collèges d'enseignement moyen (67 millions DA) et

10 lycées (52 millions DA), outre l'équipement de trois autres infrastructures scolaires (aires de jeux) pour un montant de 18 millions DA, a précisé la même source. Le secteur de l'éducation devra être consolidé lors de la prochaine rentrée (2024-2025) par 9 nouvelles infrastructures, dont 5 groupes scolaires, 3 CEM et 1 lycée, dont les travaux de réalisation affichent un taux d'avancement appréciable augurant leur réception et leur équipement dans les délais impartis pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves qui y seront orientés, a-t-on souligné. Par ailleurs, la prochaine rentrée des classes sera marquée également par la réception de 232 classes en extension rele-

vant majoritairement du cycle primaire, outre 6 cantines scolaires et 2 demi-pensions, ont fait savoir les services de la wilaya. Lors de la réunion, le premier responsable de l'exécutif local a exhorté les services concernés à accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner les projets dans les délais contractuels et à veiller à leur équipement et à leur raccordement aux voies et réseaux divers (VRD). La wali a, d'autre part, instruit les mêmes services à améliorer les conditions de scolarité, notamment celles inhérentes à la restauration, l'AEP et à la prime de scolarité destinée aux élèves issus des familles démunies.

MÉDÉA

Lancement de la réalisation de douze Centres de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de douze Centres de stockage de proximité de céréales ont été lancés lundi à Médéa à travers les communes concernées par ce programme visant à doubler les capacités de stockage de la wilaya. Le coup d'envoi des travaux de construction des Centres de proximité pour le stockage intermédiaires de céréales, d'une capacité unitaire de 50 mille quintaux, a été donné par le wali Djahid Mous sur trois sites situés respectivement dans les com-

munes d'Azziz, Oum-Djellil et Chahbounia, au sud de Médéa. La réalisation de ces Centres va "permettre d'atténuer la pression sur les structures de stockages existantes actuellement, d'augmenter les capacités de stockage locales et d'assurer une large couverture des zones à vocation céréalières", a indiqué le wali lors du lancement de cette opération. Les douze (12) Centres de stockage sont localisés dans les communes d'Ain-Boucif, Chellalet-el-Adhaoura,

Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum-Djellil, Ain-Ouksir, Bouskène, El-Azzizia et Ouled-Maaref. Ils totalisent une capacité de stockage de 600 mille quintaux, ce qui portera à près de deux millions de quintaux la capacité de stockage globale de la wilaya, a expliqué à l'APS le directeur de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCIs), Walid Benattalah. Le parc de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Berrouaghia

est composé de vingt-quatre (24) points de stockage totalisant une capacité 1.240.000 qx, a souligné M. Benattalah. La livraison de ces Centres de stockage interviendra au courant du premier trimestre de l'année 2025, selon le directeur local des équipements publics, Redouane Houas, qui a affirmé que "toutes les dispositions ont été prises afin d'achever la construction de ces structures dans un délai n'excédant pas les huit mois".

BATNA

Inscription d'un projet pour la réalisation d'un nouveau CHU

Le secteur de la santé de Batna vient de bénéficier de l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits, a indiqué le wali, Mohamed Benmalek. Dans une déclaration à la presse, le wali a affirmé lundi-soir, le lancement dans les

plus proches délais de l'étude de ce projet qui, a-t-il dit, vient "satisfaire les demandes de la population de la wilaya de sorte à consolider les structures sanitaires locales et améliorer les conditions de prise en charge des malades de la wilaya et ceux d'autres wilayas".

La wilaya de Batna a bénéficié d'une levée de gel sur le projet de réalisation d'un stade de 30.000 places et celui de son raccordement à l'autoroute Est-ouest via Chelghoum Laïd (Mila), a souligné le wali qui a fait état de l'octroi de 150 millions DA pour le raccordement du nouvel institut paramédical aux

divers réseaux. Ouvert en 1977 en tant qu'hôpital, l'actuel CHU de Batna a été élevé au rang de Centre hospitalo-universitaire en 1986. Il a bénéficié au cours des deux dernières années de plusieurs opérations d'extension et de réhabilitation de nombre de ses services.

EL BAYADH

Achèvement de la première tranche de travaux de réalisation d'un nouveau complexe sportif

Le mouvement sportif dans la wilaya d'El Bayadh bénéficiera prochainement d'un nouveau complexe sportif dont la première tranche de réalisation a été achevée, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Kaddour Meziane a indiqué que les travaux de réalisation de la première partie de ce projet ont été achevés et le projet sera réceptionné dans les tout prochains jours. "Il s'agit d'un stade de football d'une capacité de 2.000 places, qui représente un don de la part du pays frère du Qatar et dont

les travaux ont été lancés le 1er novembre 2022", a-t-il rappelé. Ce stade, situé du côté de Draa Lahmar, est doté d'un terrain en pelouse synthétique et d'une piste d'athlétisme, a-t-il dit. Les travaux de la deuxième partie du projet, prise en charge par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), seront bientôt lancés, selon le même responsable, qui a fait savoir que les études relatives à la construction d'une piscine semi-olympique, d'une salle omnisports et d'un centre d'hébergement de 100 lits, ont déjà commencé. Et de poursuivre: "il s'agit d'un acquis supplémentaire pour le mouvement sportif algérien en général. Il y a quelques temps,

des représentants du MJS et de la Fédération algérienne de football ont inspecté les lieux affichant leur satisfaction car ce complexe sportif peut également servir de Centre de préparation des équipes nationales dans diverses disciplines, comme le football, l'athlétisme ou la natation". D'autre part, le DJS d'El Bayadh a informé du lancement "prochain" de nouveaux travaux au niveau du stade Zakaria Majdoub, où l'équipe locale, le MC El Bayadh, accueille ses adversaires en championnat de Ligue 1 de football. Les chantiers en question concernent la dotation du stade par un réseau d'éclairage pour permettre la programmation des ren-

contres en nocturne et la rénovation de ses vestiaires, a-t-il signalé. D'autres chantiers sont prévus dans un avenir proche qui toucheront la pose des sièges au niveau des tribunes, qui peuvent accueillir jusqu'à 15.000 spectateurs, ainsi que la réalisation de toiture, a-t-il informé. L'objectif assigné étant "de réhabiliter cette enceinte footballistique de manière à lui permettre d'être homologuée pour accueillir des rencontres internationales", a insisté le DJS d'El Bayadh. Le stade Zakaria Mejdoub est une unité relevant du de l'Office du parc omnisport de la wilaya d'El Bayadh qui comprend aussi une piscine semi-olympique et une salle omnisports, rappelle-t-on. (APS)

ZONE EURO

Ne fait-on pas une importante erreur de diagnostic ?

La Banque centrale européenne et la Commission européenne prévoient que l'inflation de la zone euro va continuer à baisser (elle a reculé de plus de 10 % sur un an à l'automne 2022 à 2,6 % sur un an en mai 2024) ainsi que l'inflation sous-jacente (hors énergie et aliments non transformés) qui a reculé de 7,5 % sur un an au début de 2023 à 2,9 % sur un an en mai 2024.

Par Patrick Artus (*)

Les deux institutions prévoient le retour à une inflation de 2 % pendant l'année 2025. Cela permettrait à la BCE de baisser continûment ses taux d'intérêt au second semestre 2024 et en 2025, après la baisse de 25 points de base qu'elle a décidée en juin 2024. Mais ce scénario « idyllique » de poursuite de la baisse de l'inflation et, en conséquence, de la baisse des taux d'intérêt a, en réalité, une probabilité faible de se réaliser. L'inflation et l'inflation sous-jacente sont basses au premier semestre 2024 pour des raisons transitoires qui vont disparaître à la fin de 2024 et très probablement en 2025. Il s'agit d'abord de la baisse des prix des importations qui conduit à une inflation totale inférieure de 1,3 point au premier semestre 2024. Lorsqu'on calcule l'inflation sur un an, on a toujours au printemps 2024 un recul des prix des importations qui est dû au recul des prix des matières premières (pétrole, gaz naturel, matières premières agricoles, métaux précieux) entre le printemps 2023 et le printemps 2024. Mais lorsqu'on calculera l'inflation sur un an à la fin de 2024, on verra que les prix des matières premières ont monté au cours de l'année 2024, cette hausse débutant en février-mars 2024. La contribution de la variation des prix des importations à l'inflation totale dans la zone euro, qui est for-



tement négative aujourd'hui, deviendra clairement positive au cours du deuxième semestre de 2024. La seconde raison transitoire qui conduit au premier semestre 2024 à une baisse de l'inflation totale de la zone euro est la baisse des marges bénéficiaires des entreprises qui fait baisser l'inflation totale d'un peu plus de 1 point. Mais l'économie de la zone euro redémarrera en 2024, ce que montrent les indicateurs avancés de la croissance (les PMI) ou la croissance réalisée au premier trimestre 2024 (plus 0,3 %). Il est donc probable que les entreprises pourront stabiliser leurs marges bénéficiaires en 2024. Si on corrige l'inflation observée de la baisse des prix des importations et de la baisse des

marges bénéficiaires, on arrive à une inflation totale de 4,9 % en mai 2024. Ce chiffre qui paraît très élevé n'est en réalité pas étonnant : au premier trimestre 2024, le salaire par tête de la zone euro a augmenté de 4,7 % sur un an, le coût salarial unitaire dans la zone euro de 4,9 % ; sans surprise l'inflation corrigée des effets des baisses des prix des importations et des taux de marge est identique à la hausse des coûts salariaux unitaires. En réalité, l'inflation « fondamentale » de la zone euro est donc nettement plus forte que ce que montrent les chiffres de l'inflation totale. Cela n'est pas étonnant puisque la zone euro subit une succession de choc d'offres qui sont donc inflationnistes. Il s'agit d'abord du recul (en

2023) ou de l'absence (au premier trimestre 2024) des gains de productivité qui a deux effets allant tous les deux dans le sens d'une inflation plus forte : le coût salarial unitaire progresse comme les salaires ; même si la croissance est faible, l'emploi continue à augmenter, ce qui maintient une forte tension sur le marché du travail. Effectivement, quand on mesure la tension sur le marché du travail de la zone euro par l'ampleur des difficultés de recrutement ou par le nombre d'emplois vacants rapporté au nombre de chômeurs, on voit que cette tension reste forte, ce qui explique la rapidité des hausses de salaire. Le second choc défavorable d'offre que subit la zone euro est la remontée des prix des matières premières depuis la fin de 2023. Ces chocs d'offre conduisent à une situation très différente dans la zone euro et aux Etats-Unis : les Etats-Unis conservent des gains de productivité élevés qui limitent la hausse du coût salarial unitaire à 2 % par an ainsi que des prix du gaz naturel trois fois plus bas qu'en Europe. Au total, il faut se méfier des scénarios « extrapolitifs » qui prolongent dans le futur la désinflation observée dans le passé. Nous avons montré que la tendance d'inflation véritable de la zone euro est encore au premier semestre 2024 supérieure à 4 % par an.

(*)Conseiller économique chez Natixis.
Source : Les Echos

CHINE

Réunion au sommet pour aborder les défis économiques

Des mesures de relance de l'économie chinoise seront-elles annoncées ? C'est la question qui taraude les économistes, alors que s'ouvre ce lundi le troisième plénum du Comité central du Parti communiste chinois. Ce grand rendez-vous de la vie politique chinoise, qui se tient jusqu'à jeudi à Pékin sous la direction du secrétaire général du Parti, Xi Jinping, est traditionnellement consacré aux grandes orientations de l'économie. Il s'ouvre le jour où la Chine publie son chiffre de croissance du PIB pour le deuxième trimestre, qui devrait témoigner d'un ralentissement. Un an et demi après la levée des restrictions sanitaires liées à la politique « zéro Covid », la reprise espérée a fait long feu. L'économie est toujours pénalisée par une crise immobilière lancinante, une consommation des ménages poussive et des entreprises attentistes dans un contexte de fortes incertitudes. Pékin

dépend désormais largement des exportations pour stimuler sa croissance mais cette stratégie atteint ses limites car les partenaires commerciaux, dont l'UE et les États-Unis, ont commencé à s'opposer à l'abondance de produits bon marché, accusant la Chine de dumping. Dans la foulée de Washington, la décision de Bruxelles de relever les droits de douane sur les véhicules électriques chinois ulcère Pékin qui promet des représailles.

Pas de grandes réformes

« Nous travaillons aujourd'hui à concevoir et à appliquer d'importantes mesures visant à approfondir la réforme sur tous les plans », a indiqué Xi Jinping récemment. Il est pourtant peu probable que le plénum accouche de grandes réformes ou d'un plan de relance massif. Dans la bouche du dirigeant chinois, le

mot « réforme » s'entend davantage au sens d'ajustements économiques plus que de grands bouleversements. Le gouverneur de la banque centrale a admis par ailleurs que l'économie chinoise était confrontée à des « défis », mais il a écarté l'idée d'un vaste plan de relance en faveur duquel plaident pourtant de nombreux économistes. Pékin s'est fixé un objectif de croissance autour de 5 % cette année, identique à celui de l'année passée mais plus difficile à atteindre compte tenu de la morosité ambiante des derniers mois. « Notre prédiction est que toutes les mesures annoncées sur les principaux problèmes économiques de la Chine (de la stagnation de l'immobilier à la situation financière contrainte des gouvernements locaux) seront modérées et progressives, comme la médecine chinoise, par opposition à une thérapie de choc », pronostiquent les économistes de Natixis. Des mesures

de soutien à la consommation pourraient être annoncées mais d'ampleur trop limitée pour changer la donne. Le troisième plénum doit également se pencher sur la détérioration des finances des collectivités, qui ont vu les recettes issues des ventes de terrain s'effondrer. « La difficulté d'atteindre simultanément les objectifs économiques et les objectifs budgétaires est l'une des principales raisons pour lesquelles nous nous attendons à un troisième plénum dominé par le gradualisme », poursuivent les économistes de Natixis. Ting Lu, économiste chez Nomura, met en garde sur les mois à venir : « De nouveaux vents contraires semblent affecter l'économie, exerçant une pression à la baisse sur la croissance au deuxième semestre », indique-t-il, qui prévoit une hausse du PIB limitée à 4,2 % au deuxième semestre (contre 5 % sur les six premiers mois).

Source : Les Echos

LIBAN

La crise de l'électricité exacerbe la pauvreté et les inégalités

Les autorités libanaises manquent à leur devoir de respecter le droit à l'électricité, du fait de la mauvaise gestion de ce secteur depuis des décennies, a déclaré Human-Rights Watch dans un rapport publié aujourd'hui. Le rapport de 127 pages, intitulé « Cut Off from Life Itself: Lebanon's Failure on the Right to Electricity » (« Coupés de la vie elle-même : La défaillance du Liban concernant le droit à l'électricité » - résumé et recommandations en français), rappelle que l'électricité est indispensable dans presque tous les aspects de la vie quotidienne et pour la participation aux activités des sociétés actuelles. Le droit à un niveau de vie suffisant, protégé par des traités internationaux, inclut donc le droit de toute personne (sans discrimination) à l'électricité de manière suffisante, fiable, sûre, propre, accessible et abordable. À présent, le gouvernement libanais fournit de l'électricité uniquement pendant une à trois heures par jour en moyenne, tandis que les personnes qui en ont les moyens complètent cet approvisionnement avec des générateurs privés. Le secteur public et l'industrie des générateurs privés dépendent de combustibles fossiles polluants à fort impact climatique. La crise de l'électricité a exacerbé les inégalités dans le pays, a fortement limité la capacité des personnes à réaliser leurs droits les plus fondamentaux et les a davantage fait basculer dans la pauvreté.

FUIITE DES CERVEAUX EN TUNISIE

Un fait complexe qui interpelle tous les acteurs

La fuite des cerveaux, un phénomène social qui fait encore couler de l'encre en Tunisie. La migration croissante et massive des cadres tunisiens, vers des horizons « plus cléments » en termes d'opportunités, remet en cause la structure et le fonctionnement de divers secteurs. Comme elle soulève des interrogations sur la pertinence des politiques mises en place jusqu'ici.

Loi d'être un phénomène nouveau, la fuite des cerveaux s'accroît d'année en année. En effet, la Tunisie est confrontée, depuis bien longtemps, à une perte croissante des jeunes travailleurs les plus qualifiés dans divers secteurs. Autant d'indicateurs susceptibles d'interpeller l'ensemble des acteurs politiques et économiques et d'alerter sur les facteurs contribuant à l'extension de ce phénomène. Des insuffisances financières et structurelles, et bien d'autres facteurs, ont induit la fuite des cerveaux. Pour faire face à ce phénomène, la Tunisie doit adopter des stratégies d'atténuation afin de créer un environnement favorable à l'innovation et au développement des talents pour retenir ses compétences nationales et stimuler sa croissance socioéconomique. Toutefois, la lutte contre la fuite des cerveaux reste un processus continu qui nécessite des investissements soutenus. Cependant, la problématique posée est comment la fuite des cerveaux impacte-t-elle négativement le développement socioéconomique du pays, et quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour freiner ce phénomène tout en valorisant les ressources humaines nationales ?

La fuite des cerveaux est un fait complexe qui se réfère à la migration des talents qualifiés, tels que des chercheurs, des ingénieurs, des médecins, des enseignants, et d'autres professionnels hautement qualifiés, d'un pays vers un autre pour trouver des opportunités de travail et de vie meilleures. C'est un phénomène préoccupant qui résulte de multiples facteurs interconnectés. Ce fait est un enjeu majeur qui découle de diverses causes spécifiques au contexte du pays laissant plusieurs personnes partir à l'étranger, en Europe par exemple comme première destination. Parmi ces facteurs, on retrouve le manque d'opportunités d'emploi et de développement professionnel, les salaires moins compétitifs, ainsi que les défis liés au système éducatif et à la reconnaissance professionnelle.

Défi structurel de la rétention

D'après une étude menée par l'Institut tunisien des études stratégiques (Ites), la fuite des ingénieurs en Tunisie menace le développement économique et social du pays, ainsi que sa capacité à réussir ses transitions environnemen-

tales, écologiques et numériques. « Chaque année, environ 3.000 ingénieurs tunisiens quittent le pays ». L'Ordre des ingénieurs tunisiens indique, selon ses statistiques, un pic à 6.500 ingénieurs durant l'année 2023. Selon la même source, « le coût global de la fuite des ingénieurs, bien que difficilement estimable, est considérable ». L'étude précise, en effet, que « la tendance de la fuite des ingénieurs tunisiens s'insère dans une dynamique plus large, à savoir le défi structurel de la rétention de ses talents nationaux et de l'attraction des talents internationaux. En se basant sur le classement effectué par les Nations unies en matière de développement des compétences en 2022, la Tunisie se place à la 119e place sur 141 pays pour sa capacité à attirer les talents et au 111e rang, en ce qui concerne la rétention de ses propres talents. Cette situation contraste fortement avec la 67e place mondiale attribuée à la Tunisie pour les compétences numériques de sa population générale. Elle indique que le pays refoule les talents les plus formés et peine à attirer les talents étrangers ».

EGYPTE

Le FMI a réduit ses prévisions de croissance à 2,7% (-0,3%)

Selon le FMI, le conflit à Gaza, les troubles en mer Rouge et la baisse de la production pétrolière ont affecté les perspectives pour 2024. Sans oublier les vulnérabilités dues aux niveaux élevés d'endettement et la hausse des coûts de l'emprunt.

Pour l'actualisation de son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), publié le 16 juillet, le Fonds Monétaire International (FMI) a réduit ses prévisions de croissance pour l'économie égyptienne à 2,7% (-0,3%) pour l'année 2024, et à 4,1% (-0,3%) pour l'année 2025.

Le FMI a maintenu inchangée ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour 2024 (3,2%), anticipant notamment une amélioration de la croissance en Chine et en Inde, mais confirmant les précédentes anticipations pour les économies avancées.

MAURITANIE

Une mission de la SONADER étudie en France les perspectives d'un partenariat avec des sociétés françaises

Une mission de la Société Nationale de Développement (SONADER) conduite par son directeur général, M. Hamada Ould Didi se trouve actuellement en France pour explorer des perspectives de partenariat avec des acteurs clés français et euro-

péens dans les domaines du froid, de la transformation, de la conservation et du stockage des produits afin d'améliorer la structuration des chaînes de valeur et de renforcer les capacités nationales dans ces domaines. Cette visite s'inscrit dans le cadre

des nouvelles missions assignées à la société qui visent à promouvoir l'investissement agricole et à développer la production mauritanienne. Au cours de son séjour, la mission rencontrera des responsables d'institutions françaises et d'asso-

ciations spécialisées, telles que l'Association « Alpha » pour l'agriculture, l'élevage et la pêche en Afrique, qui regroupe 40 entreprises actives dans le secteur. Elle rencontrera également des représentants du marché Rungis pour s'informer sur les besoins

des marchés européens et français, en particulier, en produits agricoles mauritaniens, ainsi que les procédures administratives à suivre pour faciliter la mise en place d'un partenariat dans ce domaine.

ENERGIE

L'Arabie saoudite et la Thaïlande renforcent les opportunités

L'Arabie saoudite et la Thaïlande sont en bonne voie pour améliorer les opportunités dans divers domaines de l'énergie grâce à une réunion ministérielle de haut niveau entre les responsables des deux pays. Le ministre de l'Énergie du Royaume, le prince Abdulaziz bin Salman, et le vice-premier ministre et ministre de l'Énergie de la Thaïlande, Pirapan Salirathavibhaga, en visite en Arabie saoudite, ont fait la lumière sur de nombreux domaines énergétiques. Les sujets de discussion comprenaient le pétrole et le gaz, les énergies renouvelables et l'hydrogène, ainsi que l'extraction, l'utilisation et le stockage du car-

bone et l'efficacité énergétique, selon un communiqué. Cela s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les deux parties pour renforcer les liens économiques entre elles. Les relations commerciales entre les deux pays ont vu les affaires grimper à 8,8 milliards de dollars en 2023, contre 7,5 milliards de dollars après le rétablissement des liens entre les deux pays en 2022. Cela représente près de 22 pour cent du commerce total de la Thaïlande avec le Moyen-Orient, ce qui souligne un partenariat économique florissant. En outre, au cours de la réunion, les deux parties ont discuté des efforts du

Royaume pour mener la transformation dans le domaine de l'énergie à travers des projets tels que l'« Initiative verte saoudienne » et l'« Initiative verte du Moyen-Orient ». Plus tôt cette semaine, le ministre de l'Investissement du Royaume, Khalid Al-Falih, a souligné que l'Arabie saoudite s'apprête à renforcer la coopération du secteur privé avec la Thaïlande alors que le pays d'Asie du Sud-Est ouvre son premier bureau d'investissement à Riyad. En marge du forum d'affaires dans la capitale saoudienne à l'époque, Al-Falih a souligné que cela marque le bureau inaugural de la Thaïlande au Moyen-Orient, encourageant le renforcement

des obligations et de nouvelles opportunités d'investissement dans les deux pays. S'adressant à la délégation d'affaires au Forum sur l'investissement entre l'Arabie saoudite et la Thaïlande, Al-Falih a déclaré à l'époque : « Les bureaux de représentation du Royaume d'Arabie saoudite et de votre pays feront beaucoup pour faciliter la coopération entre le secteur privé et le secteur privé et nous permettront d'atteindre le potentiel que j'ai mentionné. » Le ministre a également souligné à l'époque les parallèles communs entre les deux pays, notant qu'ils partagent « beaucoup de complémentarité ».

EVASION FISCALE

Maurice demeure un risque pour les pays miniers d’Afrique

Le régime d'imposition du pays est assez généreux. Sous le prisme de la RDC, pays où elle est largement premier investisseur dans le domaine extractif, les retombées ne sont pas certaines pour les économies bénéficiaires.

Maurice, pays situé dans l'océan Indien au large des côtes africaines, demeure un risque d'évasion fiscale pour de nombreux pays africains, notamment dans le secteur des industries extractives, selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) paru le lundi 15 juillet 2024. Ce pays figure dans le top 5 des investisseurs pour 7 des 15 économies d'Afrique subsaharienne qui dépendent essentiellement des richesses minières. En République démocratique du Congo (RDC), Maurice est à l'origine de 63% des investissements directs étrangers dans le secteur des ressources extractives. Pourtant, le top 10 des multinationales qui concentrent 67% des exportations de cuivre et 80% des ventes de cobalt ont leurs sièges sociaux en Chine, au Canada, en Suisse, au Kazakhstan ou encore au Royaume-Uni. Aussi, les capacités d'investissement de l'île sont exceptionnelles. Selon sa Banque centrale, qui reprend des données du FMI, le stock total des investissements étrangers effectués par des sociétés incorporées dans cette juridiction s'élevait à 312,5 milliards de dollars en 2022, soit plus de 24 fois son produit intérieur brut (PIB) qui s'élevait à 13 milliards de dollars la même année, d'après la Banque mondiale. Le défi posé par l'île réside dans la nature de

son régime d'imposition particulièrement généreux comparativement à ceux de nombreux pays africains. Sa législation fiscale prévoit notamment un impôt sur les sociétés de 15% contre une moyenne mondiale de 25%. De plus, les activités de ports francs, utilisées principalement dans le secteur extractif pour stocker les ressources et spéculer sur la hausse des prix, y sont autorisées. Celles-ci permettent de générer de super profits non taxés par le pays d'origine des minerais et soumis à une taxe de 3% à Maurice. Les pays tentent de se protéger contre ce risque d'évasion fiscale. La RDC a adopté des législations pour contrer les transferts de bénéfices vers les paradis fiscaux. « L'efficacité de ces initiatives est actuellement entravée par la capacité limitée de l'administration fiscale à auditer des transactions complexes, ce qui suggère que le renforcement des capacités d'audit est crucial pour traiter de manière exhaustive les prix de transfert et le transfert des bénéfices », explique le FMI. Le débat sur la capacité des pays à mobiliser des ressources domestiques est crucial. Il va désormais au-delà du principe de justice fiscale, défendu pour la première fois en 2015 par le rapport du panel de haut niveau sur les flux financiers illicites dirigé par l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki. Dans plusieurs documents successifs, il est reconnu

par les Nations Unies que l'évasion fiscale prive les pays, surtout les plus pauvres, des moyens nécessaires pour satisfaire les droits fondamentaux de leurs citoyens. En RDC, malgré une amélioration des recettes fiscales, l'écart entre ce qui est collecté et ce qui devrait l'être reste important, surtout dans le secteur extractif, selon les calculs du FMI. Dans ce contexte, le riche sous-sol du pays conduit à une croissance économique qui a encore des marges de progression pour être plus inclusive. Alors que la valeur créée dans le secteur minier a progressé de 11,3% en moyenne entre 2002 et 2023, le PIB par habitant (649 dollars) de l'année 2023, bien que multiplié par trois au cours des 10 dernières années, reste inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (1637 dollars). Le revenu national brut par habitant, qui représente la part du PIB restant effectivement dans le pays après les transferts des non-résidents, a également progressé au cours de la dernière décennie. Toutefois, il ne s'élevait qu'à 339 dollars en 2021 contre une moyenne de 1230 dollars en Afrique subsaharienne. Depuis la publication des Mauritius Leaks, Maurice a indiqué avoir introduit des réformes dans son système fiscal. Cependant, l'analyse de sa législation fiscale suggère qu'une marge de progression subsiste.

TANZANIE

Augmentation de la capacité de stockage de grains de 23 000 tonnes

La Tanzanie est le deuxième producteur de céréales en Afrique de l'Est après l'Éthiopie. Le pays qui est aussi un fournisseur pour les voisins de la sous-région renforce ses investissements dans les infrastructures de stockage de grains. En Tanzanie, la présidente Samia Suluhu Hassan a procédé le 13 juillet dernier à l'inauguration d'un centre de stockage de grains basé à Mpanda dans la région de Katavi. D'un coût

total de 14 milliards de shillings (5,3 millions \$), cette installation est administrée par l'Agence nationale des réserves alimentaires (NFRA). Selon les informations relayées par les médias locaux, le nouveau centre est constitué de silos et d'entrepôts de stockage modernes d'une capacité cumulée de 23 000 tonnes. « Cette réalisation devrait contribuer à réduire les pertes post-récolte et augmenter la capacité de stockage de

grains du pays », a déclaré la présidente. Dans un rapport publié en avril dernier, le Département américain de l'agriculture (Usda) indiquait que la NFRA exploite actuellement 30 installations de stockage affichant une capacité totale évaluée à près de 290 000 tonnes. Plus largement, la construction de ce nouveau centre de stockage dans la région de Katavi s'inscrit dans le cadre d'une stratégie du gouvernement qui ambitionne de

faire passer la capacité totale de stockage de grains du pays à 3 millions de tonnes d'ici 2030. En Tanzanie, les céréales sont les principales cultures agricoles comptant pour plus de la moitié des récoltes. Selon les données du ministère de l'Agriculture, le pays a produit environ 11,4 millions de tonnes de cette catégorie de denrées en 2022/2023, dont 39,3 % de maïs et 11,4 % de riz.

GHANA

TropoFarms injectera 8 millions \$ dans l’aquaculture d’ici 2029

Le Ghana affiche le 2ème plus haut niveau de consommation par tête de poissons par an en Afrique de l'Ouest après le Sénégal avec 25 kg. Si la pêche fournit environ 90 % de la production locale, l'aquaculture est également une alternative qui attire les investissements du secteur privé. Au Ghana, l'entreprise aquacole TropoFarms vient de signer un accord de financement d'une valeur de 7,5 millions d'euros (8,17 millions \$) avec un partenaire anonyme pour développer ses activités dans le pays au cours des 5 prochaines années. C'est ce qu'a révélé Francisco Murillo, PDG de l'entreprise qui se confiait au cours d'un en-

tretien accordé au média spécialisé Seafood-source publié le 11 juillet dernier. « Au point où nous en sommes, nous avons besoin d'investir dans des dépenses en capital, et nous sommes dans la phase finale de formalisation de l'investissement dans la société que nous voulons consacrer à notre croissance future », précise M. Murillo. L'enveloppe annoncée servira pour l'essentiel à financer la construction d'une nouvelle installation de transformation de poissons, l'installation de nouvelles cages d'élevage sur le lac Volta et l'extension des écloseries dont dispose l'entreprise. Il est également prévu l'acquisition de meilleurs bateaux et l'élargissement de la capacité de transport réfrigéré

dont dispose l'entreprise. Globalement, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de TropoFarms visant à doubler sa production annuelle de Tilapia à 30 000 tonnes d'ici 2029. L'entreprise qui opère au Ghana depuis 1997 produit et commercialise le tilapia sous forme frais et fumé. Plus largement, cet investissement devrait contribuer à renforcer l'industrie aquacole ghanéenne. Dans l'Ex Gold Coast, la production annuelle de poissons était évaluée à plus de 444 000 tonnes en 2019, dont seulement 11,7 %, soit 52 000 tonnes, provenaient de l'aquaculture, d'après les données compilées par la FAO.

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU
CONGO
**Des banques de
développement
veulent
relancer le
projet Grand
Inga**

Alors que dans ses récentes déclarations le président congolais espérait avoir l'engagement de la Banque mondiale et celui de la Chine pour relancer le projet Inga, c'est plutôt au niveau du continent africain que les choses semblent évoluer pour réunir le financement nécessaire à ce gigantesque projet. Selon l'agence d'information Blomberg, cinq institutions de financement du développement se sont associées pour trouver un moyen de développer « le plus grand projet de production d'électricité au monde », le complexe hydroélectrique de Grand Inga, en République démocratique du Congo, qui est au point mort depuis des années. Bloomberg cite la Development Bank of Southern Africa (DBSA), l'Industrial Development Corporation, deux banques d'État sud-africaines, travaillent avec des institutions panafricaines, et la New Development Bank, l'organe financier des groupes de nations BRICS. À ce propos, M. MphoKubelo, responsable des risques de la DBSA, a déclaré : « Ces cinq parties ont pris l'initiative de dire rassemblons-nous, examinons ce que nous pouvons faire pour atteindre cet objectif. Comment pouvons-nous le faire démarrer et qui devons-nous faire intervenir en termes de développement réel ? » Ces nouvelles informations concordent avec les déclarations tenues par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa à l'occasion d'une visite en RDC en juillet 2023. « Nous nous sommes à nouveau engagés à relancer le projet Grand Inga », avait déclaré M. Ramaphosa. Le projet, qui exploitera l'énergie du fleuve Congo, a été retardé à plusieurs reprises par la bureaucratie et les désaccords entre le Congo et ses partenaires. Il a été annoncé avec le soutien de la Banque mondiale et était censé fournir de l'électricité principalement pour l'exportation vers l'Afrique du Sud et pour les mines de l'est du Congo.

BOURSE DE TOKYO

En hausse, les places chinoises en retrait

La Bourse de Tokyo était en hausse mercredi 17 juillet dans la matinée dans le sillage des records à Wall Street, où les investisseurs se sont réjouis du repli des taux obligataires et de la perspective d'une élection de Donald Trump, tandis que les places chinoises reculaient.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,45% à 41.460,12 points vers 01h10 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,77% à 2.926,91 points. Comme à la Bourse de New York, «les actions japonaises liées au “Trump trade”, avec un accent sur les valeurs financières, de défense et d'infrastructure, devraient également être favorisées», a estimé Ryotaro Sawada du Tokai Tokyo Intelligence Lab.

L'Europe recule à l'ouverture, entre politique américaine et résultats

La bourse de Paris cède près de 0,4% ce matin, autour des 7550 points, pénalisée par le repli d'EssilorLuxottica (-4,2%), ou Publicis (-1,6%). ASML, le géant néerlandais des équipements pour l'industrie des semi-conducteurs, a rassuré les investisseurs ce matin en faisant état d'un bénéfice net et d'un chiffre d'affaires supérieurs aux attentes au titre du deuxième trimestre. Cette publication devrait soutenir le secteur européen des puces, STMicroelectronics et Infineon en tête, et plus généralement les valeurs technologiques de premier plan comme Capgemini, Dassault Systèmes ou SAP. Toujours du côté des résultats d'entreprises, les investisseurs réagiront pendant la séance aux performances de Johnson & Johnson, en attendant les comptes de Nokia, Netflix ou encore American Express qui tomberont d'ici à la fin de la semaine. Sur le plan macroéconomique, la journée sera marquée aux Etats-Unis par la parution des derniers chiffres de l'immobilier, puis par ceux de la production industrielle. A Wall Street, où la rotation sectorielle continue, l'indice S&P 500 s'est adjugé 0,6% hier soir pour inscrire un 40ème record depuis le début de l'année, tandis que le Dow

Jones (+1,8%) a pulvérisé son précédent zénith en se rapprochant du seuil des 41.000 points. En Europe, les intervenants de marché ont appris ce matin que la hausse de l'indice des prix à la consommation (CPI) était restée inchangée à 2% en juin sur un an, comme au mois de mai. Les investisseurs surveilleront par ailleurs à 11h00 les dernières données sur l'inflation en zone euro, qui apporteront de précieux enseignements à la veille des annonces de la Banque centrale européenne (BCE). Les économistes n'attendent pas grand-chose de la réunion du Conseil des gouverneurs, qui devrait maintenir ses taux directeurs inchangés avant de partir en congés d'été. 'La BCE devrait prendre le temps de vérifier l'évolution de l'inflation jusqu'à la prochaine actualisation de ses perspectives en septembre : nous en concluons que la BCE ne devrait pas modifier sa politique monétaire avant septembre', explique Patrick Barbe, responsable de l'investissement obligatoire chez Neuberger Berman. Sur le marché obligataire, l'heure reste à la détente sur les emprunts de référence du Vieux Continent, avec un taux

des Bunds allemands à dix ans qui se stabilise à 2,41%, tout comme celui des OAT qui ressort à 3,08%. Outre-Atlantique, le rendement des T-Bonds à même échéance évolue, à 4,16%, à des planchers de quasiment quatre mois. Le baril de Brent reste stable autour des 83,8\$ tandis que l'euro grappille 0,3% face au billet vert, à 1,093\$/E. Dans l'actualité des sociétés, EssilorLuxottica annonce la signature d'un accord pour acquérir une participation de 80% dans Heidelberg Engineering, une opération renforçant la présence du géant franco-italien de l'optique dans les technologies médicales. Air Liquide indique que sa technologie innovante de liquéfaction du CO2, Cryocap LQ, a été sélectionnée par le fournisseur d'énergie de la ville de Stockholm, pour contribuer à son projet de bioénergie avec captage et stockage du dioxyde de carbone (BECCS). Enfin, Pernod Ricard annonce la signature d'un accord portant sur la vente de ses marques stratégiques internationales de vins à Australian Wine Holdco Limited (AWL), un consortium d'investisseurs institutionnels internationaux propriétaire d'Accolade Wines.

candidat républicain samedi qui semble accroître ses chances d'élection à la présidence des États-Unis en novembre, «les investisseurs spéculent sur des réductions d'impôts qui pourraient déclencher un feu d'artifice économique plus important» qu'un jour de fête nationale, selon Stephen Innes de SPI Asset Management. Le rendement des emprunts d'État américains à dix ans est par ailleurs descendu mardi au plus bas en quatre mois alors que les opérateurs parient maintenant sur trois baisses de taux de la Réserve fédérale américaine d'ici la fin de l'année. Le dollar poursuivait sa lente remontée face au yen, qui avait brusquement rebondi en fin de semaine dernière, les analystes voyant la main du gouvernement japonais derrière ce soudain renversement des courbes. Le billet vert progres-

sait à 158,52 yens vers 01h10 GMT, contre 158,35 yens mardi à 21h00 GMT. Selon plusieurs médias s'appuyant sur des données financières publiées par la Banque du Japon, Tokyo serait intervenu deux jours de suite sur le marché des changes, jeudi et vendredi, ce que le gouvernement nippon a comme à son habitude refusé de confirmer. Le ministère japonais des Finances doit publier le 31 juillet le montant de ses interventions du mois écoulé. L'euro montait aussi, à 172,75 yens contre 172,58 yens la veille, et valait 1,0897 dollar contre 1,0899 dollar mardi. Les cours du pétrole étaient en recul: vers 01h10 GMT, le baril de WTI américain lâchait 0,25% à 80,56 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,26% à 83,51 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 17 Juillet 2024 Valeur : 19 Juillet 2024					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.1702	134.1852
1	EUR	EURO		146.2455	146.3021
1	GBP	POUND STERLING		174.4963	174.5839
100	JPY	JAPANESE YEN		85.4098	85.4248
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4650	18.4696
1	CHF	SWISS FRANC		150.4150	150.4993
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.0920	98.1388
1	DKK	DANISH KRONE		19.6259	19.6295
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6743	12.6775
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.4429	12.4470
1	AED	UAE DIRHAM		36.5278	36.5339
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.7711	35.7770
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.7515	439.0877
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0084	43.4407
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.6446	13.6461
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4096	27.5500
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5327	3.5330
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.9432	177.9432

POINT-MARCHÉS

L'Europe affectée par la «tech» avant l'inflation en zone euro

Les principales Bourses européennes sont en repli mercredi en matinée dans un contexte de prudence liée à la publication de résultats d'entreprises contrastés, notamment dans les semi-conducteurs, et dans l'attente des chiffres de l'inflation en zone euro. À Paris, vers 07h55 GMT, le CAC 40 perd 0,25% à 7.561,16 points alors que le gouvernement français a démissionné et qu'une bataille pour le perchoir se dessine, renforçant le climat d'attentisme sur la place parisienne. À Londres, le FTSE 100 perd 0,13%, tandis qu'à Francfort, le Dax est stable (+0,02%), soutenu notamment par Adidas. L'indice EuroStoxx 50 fléchit de 0,75%, le FTSEurofirst 300 de 0,33% et le Stoxx 600 de 0,44%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une baisse de 0,19% pour le Dow Jones, de 0,58% pour le Standard & Poor's 500 et de

1,02% pour le Nasdaq en raison de prises de bénéfice au lendemain d'un record du Dow Jones sur fond d'anticipation de baisse imminente des taux aux Etats-Unis. Les investisseurs suivront avec attention l'indicateur de la production industrielle à 13h15 GMT et le livre beige de la Fed à 18h00 GMT qui devront confirmer la thèse d'un atterrissage en douceur de l'économie au risque de décevoir. En Europe, le marché attend à 09h00 GMT les chiffres de l'inflation en zone euro, tandis qu'en Grande-Bretagne la hausse des prix est ressortie à 2,0% sur les 12 mois à juin, contre un léger ralentissement anticipé par le consensus, ce qui rend incertain le calendrier d'une baisse des taux de la Banque d'Angleterre (BoE) en août. Cela se traduit dans l'immédiat par un affermissement de la livre sterling à 1,3006 dollar (+0,32%) et une hausse du rendement du Gilt

à dix ans qui prend trois points de base, à 4,081%. L'actualité des entreprises anime par ailleurs les échanges en Europe, notamment dans le secteur technologique, où l'indice cède 2,27%. ASML chute de 5,79%, le fournisseur néerlandais d'équipements de fabrication de puces ayant annoncé une prévision de ventes pour le troisième trimestre légèrement inférieure aux attentes. Les traders notent également des craintes au niveau géopolitique. Dans le sillage d'ASML, ASM International et BE Semiconductor abandonnent respectivement 2,91% et 2,48%. TSMC a perdu 2,37% alors que Donald Trump, candidat à l'élection présidentielle américaine de novembre, a remis en cause le soutien de Washington à l'égard de l'île. Côté hausse, Adidas bondit de 4,15%, le fabricant allemand de vêtements et de chaussures

de sport ayant relevé mardi soir sa prévision de bénéfice pour l'ensemble de l'année après des résultats meilleurs que prévu au deuxième trimestre. Son concurrent Puma prend 1,43%. Roche, qui a fait état de résultats positifs dans le cadre d'un essai clinique de son médicament contre l'obésité, le CT-996, grimpe de 5,06%, profitant à son tour de l'engouement pour cette thématique qui a soutenu Novo Nordisk et Eli Lilly. Dans les opérations de fusions-acquisitions, Essilorluxottica recule de 2,96% après avoir conclu un accord pour l'acquisition de la marque Supreme auprès de VF Corporation pour un montant de 1,5 milliard de dollars. Fnac Darty avance de 3,19%, le distributeur français ayant annoncé son intention de racheter le distributeur italien d'électronique grand public Unieuro (+36,65%).

GRANDE BRETAGNE

L'inflation britannique se maintient à 2% en juin

Le secteur de l'habillement et des chaussures a tiré les prix vers le bas en juin, "avec des soldes généralisées réduisant leurs coûts" mais a contrario les tarifs dans l'hôtellerie-restauration "ont fortement augmenté".

L'inflation britannique s'est maintenue à 2% sur un an en juin, après avoir retrouvé le mois précédent pour la première fois depuis près de trois ans l'objectif de la Banque d'Angleterre, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Le secteur de l'habillement et des chaussures a tiré les prix vers le bas en juin, "avec des soldes généralisées réduisant leurs coûts" mais a contrario les tarifs dans l'hôtellerie-restauration "ont fortement augmenté", a détaillé sur le réseau X Grant Fitzner, économiste en chef de l'ONS. Les hausses de prix le mois dernier ont toutefois été plus soutenues que les attentes des économistes, qui tablaient sur un léger ralentissement de l'inflation à 1,9%. L'inflation avait grimpé jusqu'à plus de 11% fin 2022, générant une forte crise du pouvoir d'achat au Royaume-Uni. Dans sa lutte contre ces hausses de prix, la Banque d'An-

gleterre maintient depuis des mois son taux directeur à son plus haut niveau depuis 2008. Un taux directeur élevé se traduit pour les particuliers comme les entreprises britanniques par une flambée des coûts du crédit, notamment immobilier.

Le risque d'un rebond de l'inflation à 3% en fin d'année

La nouvelle d'une inflation plus faible, qui pourrait inciter la Banque d'Angleterre à desserrer dès le mois prochain son étai sur l'économie, est bienvenue pour le nouveau gouvernement travailliste, qui a fait de la relance de la croissance sa priorité. "Il est encourageant que l'inflation a atteint l'objectif" de 2% visé par la Banque d'Angleterre, a ainsi réagi mercredi Darren Jones, secrétaire en chef du Trésor britannique. "Mais nous savons que pour les familles bri-

tanniques, les prix restent élevés", a-t-il ajouté, "c'est pourquoi ce gouvernement prend maintenant des décisions difficiles pour réparer les fondations" de l'économie britannique, a-t-il ajouté. Charles III doit prononcer mercredi le "discours du roi", cérémonie solennelle où il dévoilera le premier programme législatif en 15 ans d'un gouvernement travailliste, après l'écrasante victoire du Labour sur les conservateurs aux élections du 4 juillet. Mais "la période de lune de miel pourrait ne pas durer" pour le nouveau gouvernement travailliste, estime YaelSelfin économiste chez KPMG, qui prévient que l'inflation pourrait remonter "à un sommet de 3% avant la fin de l'année, sous l'effet d'une augmentation attendue des factures d'énergie domestiques en octobre".

MER ROUGE

Maersk déplore l'aggravation des perturbations du transport de conteneurs

Les attaques des Houthis contre des cargos en mer Rouge, l'une des routes les plus fréquentées au monde, ont forcé Maersk et d'autres compagnies maritimes à détourner leurs navires vers le Cap de Bonne-Espérance. Le groupe danois de transport maritime Maersk a déclaré mercredi que les perturbations du trafic de conteneurs via la mer Rouge se sont étendues au-delà des routes commerciales

de l'Europe de l'Est lointaine à l'ensemble de son réseau océanique. "L'impact en cascade de ces perturbations s'étend au-delà des routes primaires affectées, provoquant la congestion des routes alternatives et des centres de transbordement essentiels pour le commerce avec l'Asie de l'Extrême-Orient, l'Asie centrale occidentale et l'Europe", a déclaré Maersk dans un communiqué. Une demande de fret maritime tou-

jours forte au niveau mondial Les attaques des Houthis contre des cargos en mer Rouge, l'une des routes les plus fréquentées au monde, ont forcé Maersk et d'autres compagnies maritimes à détourner leurs navires vers le Cap de Bonne-Espérance. Les attaques des rebelles houthis sont une réponse, selon eux, à la guerre menée par Israël à Gaza. Les exportations asiatiques sont plus touchées par la situation que les im-

portations, a déclaré Maersk, ajoutant que cela est principalement dû au fait que les pays asiatiques sont de grands exportateurs. Maersk a déclaré que la demande de fret maritime restait forte au niveau mondial, le fret aérien, y compris une solution mer-air, étant utilisé comme alternative lorsque des marchandises sensibles au facteur temps doivent être transportées rapidement.

POUR BAISSER SES COÛTS

La Lloyds veut réduire taxis et vols en classe affaires

Le groupe bancaire britannique veut réviser sa politique voyage afin de réduire ses dépenses et de verdir son empreinte environnementale. Le groupe Lloyds, réseau de banque de détail britannique, engage une révision drastique de sa politique de voyages, selon une note interne dont a pris connaissance le Financial Times. Les voyages en classes affaires seront désormais réservés aux vols de plus de six heures. L'usage des taxis n'est lui permis que lorsqu'il

n'existe pas d'autre moyen de transport "viable et sûr". Cité par le Financial Times, le mémo interne, signé du directeur d'exploitation de la banque Nick Laird, souligne "Au fur et à mesure que nous nous développons, il est important que nous contrôlions étroitement nos coûts, en particulier lorsque nos décisions personnelles ont un impact considérable". Révision stratégique de 4 milliards de livres Le groupe bancaire y voit un double avantage:

limiter ses coûts tout en réduisant son impact environnemental. Les émissions de carbone du groupe bancaire ont augmenté de 5% pendant l'année 2022-23 comparés à l'année précédente, une hausse que la banque attribue "aux déplacements d'affaires et aux trajets domicile-travail". Lloyds qui a engagé une révision stratégique de 4 milliards de livres sterling sur deux ans souhaite aussi diversifier ses sources de revenus, pour ne pas dépendre que des prêts immobiliers, sujets aux variations de taux.

ALLEMAGNE

Le moral des entreprises en baisse

Le moral des investisseurs allemands a baissé en juillet, après onze mois consécutifs de hausse, en raison des incertitudes sur la conjoncture dans la première économie européenne et vis-à-vis de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). Cet indicateur particulièrement scruté du climat des affaires a perdu 5,7 points sur un mois, à 41,8 points, selon un commu-

niqué publié mardi par l'institut de recherche économique ZEW. Sa dernière baisse remontait à juillet 2023. "Les perspectives économiques se dégradent", a commenté Achim Wambach, président du ZEW dans un communiqué, constant la baisse, attendue des analystes du secteur. Les experts interrogés par l'outil d'analyse financière Factset avaient tablé sur une baisse à 42 points. En cause: "le fait que les ex-

portations allemandes aient diminué plus que prévu en mai, l'incertitude politique en France et le manque de clarté concernant la future politique monétaire de la BCE ont contribué à cette évolution", a-t-il expliqué. L'indice de confiance dans la conjoncture actuelle a toutefois augmenté de 4,9 points sur un mois, en demeurant à niveau très bas, -68,9 points. Ces chiffres confirment le tableau maussade

de l'économie allemande, alors que les carnets de commandes à l'industrie ainsi que les exportations s'affaiblissent dans ce pays dépendant du commerce extérieur. L'Allemagne a vu son produit intérieur brut (PIB) reculer l'an dernier, plombé par l'affaiblissement du secteur industriel en raison de la hausse du coût de l'énergie, de l'inflation et de la baisse de la demande mondiale.

ITALIE

Inflation confirmée en juin à 0,8% sur un an

L'inflation en Italie est restée stable en juin, à 0,8% sur un an, selon des données définitives publiées mardi, par l'Institut national de la statistique (Istat) qui a ainsi confirmé sa première estimation. L'augmentation des prix à la consommation dans la péninsule est nettement inférieure à la moyenne de la zone euro (2,5% en juin) et à l'objectif de 2% à moyen terme de la Banque centrale européenne (BCE). La Banque d'Italie a revu à la baisse vendredi sa prévision pour l'ensemble de l'année, tablant désormais sur une inflation de 1,1%, contre 1,3% lors de sa prévision d'avril, après une hausse des prix de 5,9% en 2023. Les prix des produits alimentaires non transformés, passant de +2,2% en mai à 0,3% en juin, ont moins progressé, et les biens durables (-1% contre -0,7%) ont accéléré leur baisse.

Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, de nettoyage, de soin et d'hygiène) a également vu sa progression ralentir, passant de +1,8% à +1,2%. A l'inverse, les prix des produits énergétiques non réglementés (-10,3% contre -13,5%) ont atténué leur baisse et les tarifs réglementés (+3,5% contre +0,7%) ont même augmenté. Sur un mois, les prix à la consommation se sont accrus de 0,1% en juin. La hausse de l'indice d'inflation calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) s'est établie à 0,9% en juin sur un an, après 0,8% en mai.

PORSCHE MACAN

Deux roues motrices en moins, mais bien plus d'autonomie

En présentant deux nouvelles version du Macan électrique, Porsche offre à la fois plus d'autonomie à son SUV, mais aussi une version de plus de 500 ch, intermédiaire aux modèles existants.



Alors que le Porsche Macan thermique a tiré sa révérence sur le marché français, à la fois assommé par un malus qui le rendait presque aussi cher que le Cayenne et par une nouvelle norme GSR2 avec laquelle il n'était plus compatible, les premiers exemplaires du nouveau Macan électrique arrivent sur les routes. Jusqu'à maintenant, seules deux versions étaient disponibles au catalogue : les Macan 4 Electric et Turbo Electric. Mais voici que la firme de Stuttgart vient, d'un coup d'un seul, de doubler sa gamme. Ce sont donc deux nouveautés qui figureront dès ce 16 juillet 2024 au configurateur de la marque. D'un côté une nouvelle version d'entrée de gamme qui fait baisser le ticket d'entrée – toujours salé, rassurez-vous – mais porte l'autonomie au plus

haut. De l'autre, une nouvelle version intermédiaire mais non moins puissante.

Le moins cher des Macan

On commence par la nouvelle version d'entrée de gamme qui fait baisser le tarif à 82 959 € très précisément : il s'agit du Macan "tout court". Il n'a pas de nom. Ou alors appelez-le "à propulsion", puisque c'est bien là sa principale caractéristique. Il n'a plus qu'un seul moteur, celui du Macan 4, monté sur le train arrière. Il développe 340 ch, voire 360 ch avec la fonction Overboost, pour un couple maximal de 563 Nm. Moins lourd de 110 kg par rapport à la version 4 roues motrices, il annonce un 0 à 100 km/h à peine plus lent en 5,7 s (contre 5,4 s pour la version de 408 ch), et

220 km/h en pointe.

Côté batterie, c'est toujours la même, avec une capacité brute annoncée de 100 kWh. Une batterie qui, grâce au poids en moins, fait monter l'autonomie du Macan, qui n'excédait pas 613 km, à 641 km. Un tout petit peu au-dessus du cousin Audi Q6 e-tron Performance, et ses 632 km revendus. À noter que l'architecture 800 V du Macan permet même à cette version "de base" de recharger jusqu'à 270 kW. Soit 10 à 80% récupérés en 21 minutes.

Puissance en hausse pour le 4S

Par ailleurs, la gamme du Porsche Macan électrique s'enrichit d'une version 4S. Comprenez par là quatre roues motrices, mais un peu plus épicée que le Macan 4

déjà au catalogue. En effet, en reprenant les moteurs avant et arrière de ce dernier (aussi partagés avec la version Turbo), il fait grimper la puissance cumulée à 448 ch, et jusqu'à 516 ch en mode Overboost. Une belle augmentation par rapport à la version sans "S", qui affiche de 387 à 408 ch. D'ailleurs le 0 à 100 km/h s'en ressent, passant de 5,2 s à 4,1 s.

Disponible, comme la tradition le veut chez Porsche, avec une pléthore d'options, ce Macan 4S peut être choisi avec la suspension active PASM, la suspension pneumatique adaptative, le système PTV Plus de répartition du couple ou encore les roues arrière directrices. De quoi faire exploser la facture qui s'établit déjà à 93 091 €. Soit, tout pile, entre les 86 439 € et 118 910 € des Macan 4 et Turbo.

La Tesla Model 3 bat un nouveau record d'autonomie...

Une nouvelle déclinaison de la Tesla Model 3 est arrivée au catalogue américain, avec une autonomie flirtant avec les 700 km. Chez Tesla, on n'est jamais à l'abri de voir débarquer une nouvelle version du jour au lendemain. Ce qui est un peu moins le cas des modèles, puisque, depuis le Model Y en 2020, à part un restylage de Model 3, il n'y a rien eu de nouveau. Et que le robotaxi, qui devait être présenté en août, est repoussé à (au moins) octobre. Toujours est-il qu'il y a quelques jours, c'est une nouvelle motorisation sur la berline Model 3 qui a vu le jour : Long Range Rear Wheel Drive. Comprenez Grande Autonomie Propulsion. Une nouveauté qui a un atout majeur : son autonomie. Tout simplement la meilleure sur le modèle. En revanche, il y a un gros inconvénient : pour le moment, elle ne figure qu'au catalogue américain. Alors, a-t-on une chance de la voir un jour débarquer chez nous ?



Jusqu'à 700 km d'autonomie

La nouvelle Tesla Model 3 Grande Autonomie Propulsion n'est pas la première du nom. En revanche, côté autonomie, elle surpasse toutes les

Model 3 jusqu'à présent. Elle flirte en effet avec les 700 km ! En réalité, au configurateur américain, elle est donnée pour 363 miles en cycle EPA, ce qui donne 584 km chez nous. À comparer aux 341 miles (548 km) de

la version Grande Autonomie, mais avec quatre roues motrices. Mais alors, pourquoi parler de 700 km d'autonomie alors qu'elle n'atteint même pas 600 km sur le papier ? Pour la simple et bonne raison que le cycle d'homologation EPA est très différent de notre WLTP. Si l'on fait une équivalence entre les autonomies EPA et WLTP sur la Model 3 Grande Autonomie Transmission Intégrale vendue aux États-Unis et en Europe, alors on peut estimer que la nouvelle venue pourrait proposer 670 km d'autonomie. Voire un peu plus si l'on estime, comme on lit souvent, que la consommation est 20% plus élevée en EPA qu'en WLTP. Alors, on atteint 700 km tout pile !

Pas prévue pour l'Europe (pas encore)

Si l'on ne sait pas grand chose d'autre de cette Tesla Model 3 Grande Autonomie Propulsion, on estime qu'elle embarque une batterie de 80 kWh. Mais au-delà de son autono-

mie, jamais atteinte chez Tesla, son prix aussi est très surprenant : 29 990 \$, soit 4000 \$ de moins que la version Propulsion de base, avec une autonomie EPA de 437 km. En quel honneur ? Tout simplement parce qu'elle est éligible au crédit d'impôt de 7500 \$, contrairement à sa sœur avec moins d'autonomie. Moins chère, et avec plus d'autonomie, n'est-ce pas la meilleure Tesla Model 3 ? En tout cas, on la verrait bien au catalogue français ! Pour autant, rien n'est moins sûr que son arrivée chez nous. En effet, la voiture est produite aux États-Unis, alors que les Model 3 vendues en Europe sont chinoises, ce qui réduit substantiellement les chances d'importation. Et quand bien même elle arriverait, elle n'aurait pas droit au bonus, car fabriquée à l'autre bout du monde – voire elle serait frappée de droits de douane supplémentaires si jamais elle venait à être produite en Chine.

SUCCÈS DE L'IA

Mythe ou réalité ?

En matière d'IA, les équipes IT des entreprises s'intéressent surtout aux déploiements qui peuvent offrir de réels gains mesurables, par exemple les chatbots pour le support client, l'automatisation des opérations réseau et les modèles d'IA auto-hébergés pour l'analyse commerciale.

On lit, on entend et on imagine beaucoup de choses sur l'IA, son potentiel, ses capacités... Mais quelle est la part de réalité dans tout ça ?

Le succès de l'IA est-il simplement le résultat d'un battage médiatique ? Et, ce battage ne nuit-il pas à la technologie plus qu'il ne l'aide ? En matière d'IA, les entreprises doivent aller au fond des choses, pas tant sur le plan technique que sur celui de la rentabilité. C'est comme cela que l'IA prouvera sa vraie utilité et que l'on pourra vérifier si ce qui est promis n'est pas un mirage. Tout le monde a entendu dire que l'IA révolutionnait le travail, qu'elle permettait aux entreprises d'économiser des dizaines de milliers d'heures de travail et que tous les collaborateurs devaient apprendre à l'utiliser efficacement. Peut-être que tout cela n'aura pas d'impact sur l'emploi pendant un certain temps, mais l'IA va très probablement finir par supprimer des postes. Il semble que la plupart des gens veulent ignorer ces scénarios catastrophe sur les effets négatifs de l'IA. Mais que dire des scénarios non moins extrêmes sur les avantages de l'IA ?

Le battage médiatique dont l'IA fait l'objet lui porte préjudice en ce sens qu'il détourne beaucoup de projets de leurs vrais objectifs et entrave ainsi l'adoption de cette technologie de rupture. Oui, l'IA révolutionne le travail et permet de gagner du temps... Souvent beaucoup de temps. Chacun devrait apprendre à d'en servir, et peut-être aussi à s'en méfier. Néanmoins, l'IA ne s'apprête pas à remplacer le travail humain. En fait, aujourd'hui, les utilisations les plus courantes de l'IA auraient du mal à être justifiées par une analyse de rentabilité. Le sens de tout ça ? On verra bien... Que l'IA fasse les gros titres n'est pas forcément une mauvaise chose. Ce buzz suscite de l'intérêt, incite à faire des tests, aide les commerciaux des fournisseurs à obtenir des rendez-vous et permet à ces derniers de faire parler d'eux. Les annonces d'Apple sur l'IA ont suscité beaucoup d'attention. Et même si beaucoup ont dit que ces informations étaient sans intérêt, voire ennuyeuses, quel autre choix avait Apple, si ce n'est d'annoncer une IA qui fait ce dont tout le monde parle déjà ? Parfois, il est nécessaire de dresser un énorme panneau d'affichage pour répéter ce que tout le monde dit déjà. C'est ce qu'on appelle le marketing. Tout le monde continue à cliquer sur des articles extravagants sur l'IA et cela signifie que le procédé fonctionne.

Regarder au bon endroit pour comprendre la valeur de l'IA

Wall Street adore l'IA et récompense les entreprises qui font des annonces dans ce domaine, même s'il s'agit simplement de partenariats avec un fournisseur d'IA ou du lancement d'outils qui ne font rien de plus que ce que font déjà ceux des concurrents. La majorité de ces activités sont liées à l'IA générative, et la plupart à des outils et des capacités de productivité



personnelle, ce à quoi tout le monde peut s'identifier. Avec ce buzz généralisé, pas étonnant que les gens pensent que l'IA est en train de conquérir le monde. Mais il faut parfois se demander si l'on regarde au bon endroit pour comprendre la valeur et les progrès qu'elle amène. Un récent article expliquait comment, grâce à l'IA, une entreprise avait pu économiser des dizaines d'années-personnes en quelques mois, sans faire aucune analyse sur la rentabilité. En vérité, on ne sait pas estimer l'avantage par travailleur ni chiffrer le coût de ce gain de temps par travailleur. On ne sait pas si ce gain de temps s'est traduit par des économies pour l'entreprise, si elle a pu supprimer des postes existants ou éviter de nouvelles embauches. Par exemple, si un travailleur moyen gagne vingt euros de l'heure et que les outils d'IA lui permettent de gagner une heure par semaine, quelle est l'économie pour l'entreprise ? Zéro. Sauf si l'on fait perdre une heure par semaine à l'employé ou que l'on n'arrive pas à utiliser ce temps pour éviter d'avoir à embaucher quelqu'un d'autre. Ces points, pourtant essentiels pour les directeurs financiers, sont rarement évoqués.

Tout le monde aime économiser sa force de travail et se décharger des tâches répétitives et ennuyeuses. Dès lors, tout ce que l'IA peut apporter comme possibilités allant dans ce sens suscite beaucoup d'intérêt. Le problème est que ce type d'assistance fournie aux salariés ne semble pas être rentable.

Des DSI ayant analysé l'usage de l'IA générative dans leur entreprise ont indiqué que les outils basés sur cette technologie, conçus pour aider les collaborateurs à traiter des documents, des courriels, etc. ne permettaient pratiquement jamais d'économiser de l'argent. En revanche, les outils que leurs entreprises avaient essayés étaient soit gratuits, soit très bon marché.

A ce titre, les mêmes responsables informatiques ont estimé qu'ils pouvaient permettre de gagner un peu de temps ou

d'améliorer légèrement les résultats. Un DAF a aussi déclaré que la majeure partie de l'IA dont nous entendons parler est ce que nous pourrions appeler des « bons à l'IA ». Ou peut-être une autre hallucination de l'IA ?

Les économies liées à l'IA passent par le travail des DSI et des DAF

Il existe cependant de bons projets d'IA qui débouchent véritablement sur des économies financières. Ils impliquent généralement le DSI et passent par l'évaluation traditionnelle du DAF. Par exemple, presque toutes les entreprises qui ont essayé des chatbots nourris à l'IA pour l'assistance à la clientèle affirment qu'elle a amélioré le service et réduit les coûts. Pour ce type d'applications, les DSI n'ont rencontré aucune difficulté à faire une analyse de rentabilité.

Dans le domaine des applications de gestion des réseaux, un peu plus de 80 % des DSI déclarent que leurs projets ont atteint les objectifs de retour sur investissement.

Dans le même esprit, les trois quarts des entreprises qui hébergent elles-mêmes des modèles d'IA pour l'analyse commerciale déclarent que leurs projets ont atteint les objectifs. Pourquoi n'en entendons-nous pas parler ?

La réponse est, selon les DSI, qu'au début de l'adoption d'une technologie, c'est son potentiel qui retient le plus l'attention. L'IA générative est facile à utiliser, donc beaucoup de gens l'exploitent, et l'intérêt qu'ils en retirent suscite lui-même beaucoup d'attention.

Les défis spécifiques de l'IA auto-hébergée n'intéressent qu'un petit nombre d'utilisateurs, trop petit pour attirer les lumières des projecteurs. En outre, le petit nombre d'entreprises réellement impliquées dans des projets d'auto-hébergement menés par les DSI signifie qu'il faut plus de temps pour exposer tous les vrais problèmes à affronter et pour répondre aux questions qui seront les plus critiques pour l'adoption de l'IA.

Les compétences manquent pour réussir des projets d'IA

Pour en revenir aux DSI, plus des trois quarts d'entre eux déclarent ne pas disposer des compétences nécessaires pour lancer des projets d'IA et les mener à bien. Quelques-uns admettent avoir embauché pour de tels projet et s'être rendu compte qu'il n'étaient pas rentables, qu'ils ne passaient pas l'audit de conformité, ou les deux à la fois. Apparemment, tous ces travaux sur l'IA générative dans les applications de productivité personnelle n'éduquent pas la main-d'œuvre d'une manière qui permette de doter en personnel ces projets concrets qui permettent d'économiser de l'argent. Un DSI m'a dit qu'il y avait 20 sessions de formation offertes sur la rédaction de messages d'IA générative pour chaque cours sur l'hébergement d'applications d'analyse d'entreprise qui pourrait passer l'audit de conformité. Le plus gros problème n'est peut-être pas celui de la conformité, mais celui du financement. Si l'IA consomme des centaines de milliers de GPU par an, obligeant les responsables des centres de données d'IA à rechercher frénétiquement l'énergie nécessaire pour faire fonctionner ces processeurs graphiques et les refroidir, quelqu'un paie pour construire l'IA, et il paie cher. Les utilisateurs signalent que la grande majorité des outils d'IA qu'ils utilisent sont gratuits. Permettez-moi d'essayer de comprendre : les fournisseurs d'outils d'IA dépensent beaucoup d'argent pour... donner des choses ? C'est un modèle commercial intéressant, que j'aimerais voir plus largement accepté. Mais soyons réalistes. Les fournisseurs sont peut-être prêts à payer aujourd'hui pour des bonbons à l'IA, mais à un moment donné, l'IA doit gagner sa place dans les portefeuilles des directeurs financiers des fournisseurs et des utilisateurs, et pas seulement dans leurs coeurs. Nous avons des projets d'IA qui y sont parvenus, mais la plupart des DSI et des DAF n'en entendent pas parler, ce qui rend plus difficile le développement des applications qui permettraient vraiment de rentabiliser l'IA. La réalité de l'IA est donc noyée dans le battage médiatique. Vu sous cet angle, il semble donc bien que l'IA soit plus un mirage qu'une réalité. Toutefois, il faut mettre un bémol : des millions de salariés utilisent l'IA et, même si ce qu'ils en font actuellement n'est pas vraiment rentable, cela représente beaucoup d'activité. Est-il possible que quelqu'un, dans cette masse d'utilisateurs, découvre quelque chose qui crée suffisamment de valeur réelle pour payer toutes ces factures d'IA et faire des bénéfices ? Est-il possible que le simple fait que des millions de personnes demandent de l'IA finisse par contraindre les entreprises à accepter de payer pour les mêmes applications que celles dont les DSI et les directeurs financiers se moquent aujourd'hui ? Si c'est le cas, alors l'IA n'est pas une hallucination après tout. Et, cela pourrait prouver que ce sont les DSI et les directeurs financiers, et peut-être l'auteur cet article, qui hallucinent... mais je ne parierais pas là-dessus.

Mots fléchés

Héroïne de Hergé		Parties de cheminées		Avances		Poème		Note de musique		Colle végétale		Expatrié	
Fils de Zeus								Insectes à repoussante				Première page	
Serviable		Coiffure papale		Vieux non		Petit ruisseau			Rejeta	Lisse			
										Anneaux de cordage			
											Exalitre		
											Son nom indique sa forme		
Riches						Tandem						Saison estivale	
Ancienne Allemagne						Chlore							
			Soutien		Diarrhée								Dieu celt
Pays d'Asie					À côté de				Célèbre maison d'Italie				
Genre littéraire					Longue période								
						Coûteuses	Fausse pierres		Évêché normand				
									Ville sur la Ruhr				
Déraillent		Uvule		Teigne						Peser le contenant	Durée d'une révolution	Remplace le RMI	
				Soleil divin									
								Vedettes					
Cargaison	Pays de cinquante états				Erbium			Marque l'absence					Convictions
	Vrai				Grande randonnée			Pucelle					
				Buriner							Actinium		
											Transpi-rations		
Lettre grecque				Arcansons								Charles de Beaumont (chevalier d')	
				Artère									
Fameux fumeur sicilien					Ronge				Lever le cul				
					Réfutées								
Enseigne-ments							Ruthénium			Cadeau de mariage			
Préfecture des Hautes-Alpes	Ensuite	Grand lac américain					Ressort		Épouse d'un rajah				
		Donna pour un moment											
			Essayés							Passage à niveaux		Ville de Pennsylvanie	
Demandée						Opus		Organi-sation mondiale	Piquet				
Surface agraire													
			Argent	Discomobile					Septen-trional				
				Équerre					Deux romains				
Pays					Affligé un châtiment					Conteste			
Utilisateur													
						Helvètes							

ELECTRICITÉ

Nouveau pic record enregistré mercredi

La consommation nationale d'électricité a enregistré, mercredi après-midi, un nouveau pic record de 19 019 mégawatts, selon un communiqué du groupe Sonelgaz. « Suite à la canicule enregistrée dans plusieurs wilayas à travers le territoire national, Sonelgaz-Transport de l'électricité et Opérateur du système (S-TOS), continue d'enregistrer, pour le troisième jour consécutif, de nouveaux chiffres records de la demande sur l'électricité, en enregistrant mercredi 17 juillet 2024 à 14:26, un nouveau pic estimé à 19 019 mégawatts », a souligné la même source, en notant qu'outre la satisfaction de la demande nationale record de l'électricité, « les exportations d'électricité vers la Tunisie se poursuivent d'une manière normale »



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

45 morts et 1778 blessés en une semaine

Quarante-cinq (45) personnes ont trouvé la mort et 1778 autres ont été blessées dans 1470 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 7 au 13 juillet à travers le pays, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec 4 morts et 51 blessés, suite à 32 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1893 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger avec 200 incendies, Constantine (113). Concernant les opérations diverses, 5744 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 390 personnes en situation de danger et l'exécution de 5147 opérations diverses d'assistance, ajoute le bilan de la Protection civile.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le délai de dépôt des déclarations de candidature expire jeudi

Le délai de dépôt des déclarations de candidature en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain expire jeudi à minuit. Depuis le début de l'opération suite à la convocation du corps électoral, les prétendants à la candidature à cette échéance électorale, en tant qu'indépendants ou au nom de partis politiques, ont retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger). Parmi ceux ayant annoncé leur intention de se présenter à la Présidentielle du 7 septembre prochain, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Belkacem Sahli pour le Groupe stabilité et réforme, M. Abdelali Hassani Cherif pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et M. Youcef Aouchiche pour le Front des forces socialistes (FFS). L'Autorité nationale indépendante des élections avait rappelé que "la déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé", et ce, "conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et des articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral". "La déclaration de

candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés", a précisé l'ANIE. Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200). Le prétendant doit déposer sa déclaration de candidature, au plus tard, dans les quarante (40) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompa-

gnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Libre-échange et Protectionnisme : quel choix ?

Depuis quelques années, plus particulièrement depuis la crise du COVID19, les politiques comme les chercheurs et même les institutions internationales se mettent à une nouvelle terminologie, qui il y a encore peu de temps était bannie du lexique des relations internationales : la souveraineté. On se rappelle encore que la mondialisation heureuse mettrait un trait sur tout ce qui est souveraineté, patriotisme, nationalisme ; le salut pour l'humanité, au plan économique du moins, ne peut venir que du libre échange qui doit entraîner la suppression des frontières commerciales. La mobilité des marchandises et des capitaux ne doit avoir aucune limite. Un grand économiste américain, dit de gauche, et prix Nobel d'économie (P. Krugman) a écrit un livre dont le titre est révélateur de cette fièvre de la mondialisation : « La mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites du Libre Echange »(2000). Il considère que le libre échange favorise les économies d'échelle et donc améliore les rendements et l'efficacité de l'utilisation des ressources au profit de tout le monde. A partir de 2010, il change de position et propose un protectionnisme modéré avec un droit de douane de 25% pour tous les pays, sous l'argument de protéger les travailleurs non qualifiés dans les pays du Sud qui ont été affectés par le libéralisme. Là n'est pas notre propos. Aujourd'hui, le retour au protectionnisme est acté même par les pays les plus libéraux, comme les Etats Unis. Le souverainisme dans quelques secteurs dits stratégiques, comme l'alimentation, l'énergie, la santé

et le numérique, s'est érigé comme doctrine économique dans l'élaboration des politiques publiques. Alors, qui croire les souverainistes protectionnistes ou les libres échangistes mondialistes ? Une certitude, aucun pays au monde ne peut vivre en autarcie, sauf peut être trois pays : les USA, la Russie et la Chine. Ces trois pays réunissent toutes les conditions pour s'organiser en autarcie et produire ce dont ils ont besoins sans importer aucun produit de l'extérieur. Ils ont les matières premières, la technologie, la taille critique de la population. Ce sont de grands pays qui ont la taille critique pour avoir plusieurs producteurs et produire de grands volumes et même faire des économies d'échelle. On le sait maintenant, le libre échange et la mondialisation ont détruit beaucoup de petites économies ou au moins des secteurs ou des producteurs locaux par la massification de la production : tels sont les cas des paysans et les artisans d'Afrique et d'Asie. La mondialisation a favorisé la surexploitation des ressources naturelles et même des sols, encouragé le gaspillage et détruit les écosystèmes. La critique du libre-échange ne justifie en aucun cas un protectionnisme aveugle qui s'érige à son tour comme un dogme au nom d'un nationalisme ou un patriotisme débridé. Le protectionnisme sans condition peut s'apparenter à une forme de rente de situation accordée aux entreprises locales, particulièrement dans un marché où la demande est en croissance. Protéger des entreprises, c'est ne pas les inciter à la productivité, à l'innovation, à la

qualité etc. le protectionnisme peut produire des effets très négatifs pour toute l'économie et pour les consommateurs. On peut faire du protectionnisme une politique industrielle, mais sous des conditions très strictes : pour une courte période (1 à 3 ans), assorti de résultats mesurables (dans le cadre d'un contrat), sinon une pénalité équivalente à la protection douanière, une amélioration de la productivité/compétitivité et de la qualité des produits, une innovation etc. La protection doit être ni générale (tous les produits), ni uniforme. Elle doit viser des filières (produits), des entreprises, des segments de la chaîne de valeur dans une perspective de préparation à une compétitivité internationale. La concurrence internationale est le meilleur domaine pour mesurer la performance d'une économie. Protéger des canards boiteux n'apporte rien à l'économie nationale, peut ça rapporte beaucoup aux propriétaires de l'entreprise. Par contre protéger des entreprises dynamique, innovantes et ayant un projet sérieux est un bon pari sur l'avenir. Libre-échange comme protectionnisme sont finalement des idéologies déployées ici et là à des fins précises. Elles sont interchangeables en fonction des événements et des contextes, mais certainement au seul bénéfice de ceux qui ont la puissance pour gouverner le commerce mondiale. Alors choisir entre libre-échange et protectionnisme n'est pas la bonne question. Il faut savoir plutôt mettre le curseur au bon endroit entre ces deux extrêmes.